



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2748
2 avril 2021
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Un gouvernement à genoux devant les trusts pharmaceutiques



Assurance chômage
**Grave attaque contre
les sans-emploi**

Page 3

Du Rwanda au Mali
**Les crimes
de l'armée française**

Pages 8 et 16

Éducation
**Face à l'épidémie
et aux économies**

Page 4

Leur société

- Politique de santé : vers un tri des malades 3
- Plan de relance : des milliards en plein brouillard 3
- Assurance chômage : grave attaque contre les chômeurs 3
- Éducation : face à l'épidémie et aux économies 4
- Lycée Delacroix – Drancy : de l'inquiétude à la colère 4
- Lycée Doisneau – Corbeil-Essonnes : non à la baisse des moyens ! 4
- Union de la gauche : les bons contes font les faux amis 5
- Campagne contre l'Unef : délire de politiciens 5
- Solidarité avec la Plume noire 5
- Lieux culturels occupés : contre la précarité généralisée 6
- Angoulême : les travailleurs de la culture en lutte 6
- Crèches : non à l'empilement des bébés ! 6
- Sidaction : misère de la recherche 6
- Prix agricoles : loi du plus fort et loi Egalim 7
- Clermont-Ferrand : agriculteurs en colère 7
- Fraudes alimentaires : faux aliments, vrais profits 7
- Toulouse : entrave à la circulation des handicapés 7
- Mediator : la « logique du marché » 16
- Dépenses d'armement : l'avenir que le capitalisme prépare 16

Dans le monde

- Rwanda 1994 : l'impérialisme français complice de génocide 8
- Canal de Suez : course aveugle à la rentabilité 8
- Birmanie : une répression sanglante 9
- Mozambique : impérialisme et terreur djihadiste 9
- Mali : l'armée française assassine 16

Il y a 150 ans, la Commune

- « La forme enfin trouvée de l'émancipation du travail » 10

Dans les entreprises

- PPG – Bezons 11
- Air France 11
- Groupe Crédit agricole-LCL 11
- Hôpital Pitié-Salpêtrière Paris 12
- Hôpital de la Croix-Rousse Lyon 12
- SNCF – Nantes 12
- Fonderie de Bretagne Morbihan 13
- Fonderies du Poitou Ingrandes 13
- Enersys – Arras 13
- Territoriaux contre le vol des congés à Reims, Nantes, Ploufragan 14
- Alcatel-Lucent – Calais 14
- RATP – ligne 13 15
- Transvilles – Valenciennes 15

Méprisant avec la population, à genoux devant le Big pharma !

Avec plus de 45 000 nouveaux cas quotidiens, des hôpitaux forcés de déprogrammer des opérations, ce qui est déjà une forme de tri des patients, l'épidémie flambe à nouveau. Mais cette fois il n'y a pas de surprise, puisque cette troisième vague avait été annoncée par les prévisionnistes. La responsabilité immédiate de cette nouvelle catastrophe incombe au gouvernement Macron.

Sans avoir augmenté les places en réanimation et embauché le personnel nécessaire, et sans même être capable de vacciner en masse, Macron s'est enorgueilli de ne pas reconfiner et de garder les écoles ouvertes. Il prétendait avoir trouvé un chemin qu'aucun autre gouvernement n'avait vu : il nous a menés au fond de l'impasse !

Mais, pour Macron, il n'y a pas d'erreur, « *aucun mea culpa à faire, aucun remords, aucun constat d'échec* ». Et quand les enseignants ont envoyé des SOS parce que le nombre de cas explosait dans leurs établissements, Blanquer, le ministre de l'Éducation, expliquait que « *l'école c'est la santé* ». Autrement dit : « *Circulez, il n'y a rien à voir !* »

C'est exactement ce qui se passe dans nombre d'entreprises, où le patron fait semblant de ne pas voir les clusters. Car Macron, avec son côté hautain, est à l'image de toute la classe dominante. Il ne fait que refléter le fonctionnement hiérarchique d'une société basée sur la domination sociale.

Il y a, en haut, ceux qui savent – les chefs, les dirigeants, les ministres – et en bas ceux qui doivent obéir – les travailleurs, la population. En haut, ceux qui décident des restrictions, des contraintes et des sanctions... pour ceux d'en bas ! Et les initiatives de la base n'ont pas lieu d'être : il faut se soumettre aux ordres, même quand ils sont stupides et que les dirigeants mentent de façon éhontée.

Le mépris social imprègne toute la société. C'est logiquement qu'il marque la gestion sanitaire. Il frappe les soignants, qui se sont vu refuser toute embauche et réelle augmentation de salaire. Il frappe les premiers de corvée, les auxiliaires de vie, les employés de grande surface, juste bons à trimer au péril de leur santé, pour des bas salaires. Il frappe les commerçants, forcés de refermer leurs portes en dépit de tout bon sens. Il frappe le personnel de l'Éducation, à qui le ministre n'a de cesse de faire la leçon, et même les épidémiologistes qui, aux dires de Macron, se seraient souvent trompés !

Mais, comme tous les gouvernants avant lui, Macron rampe devant ceux qui détiennent le vrai pouvoir, les capitalistes. C'est ce qui le rend impuissant à freiner l'épidémie et à vacciner massivement.

Les vaccins sont le nerf de la guerre, tout le monde le sait et... tout le monde attend. Imagine-t-on une guerre menée sans que l'État se charge de l'armement et en contrôle la production ? Imagine-t-on

des officiers préparant des plans d'attaque sans savoir quand et combien d'avions, de canons et de munitions seront à leur disposition ? Eh bien, c'est ce qui se passe dans leur prétendue guerre contre le virus : les vaccins arriveront selon le bon vouloir du Big pharma !

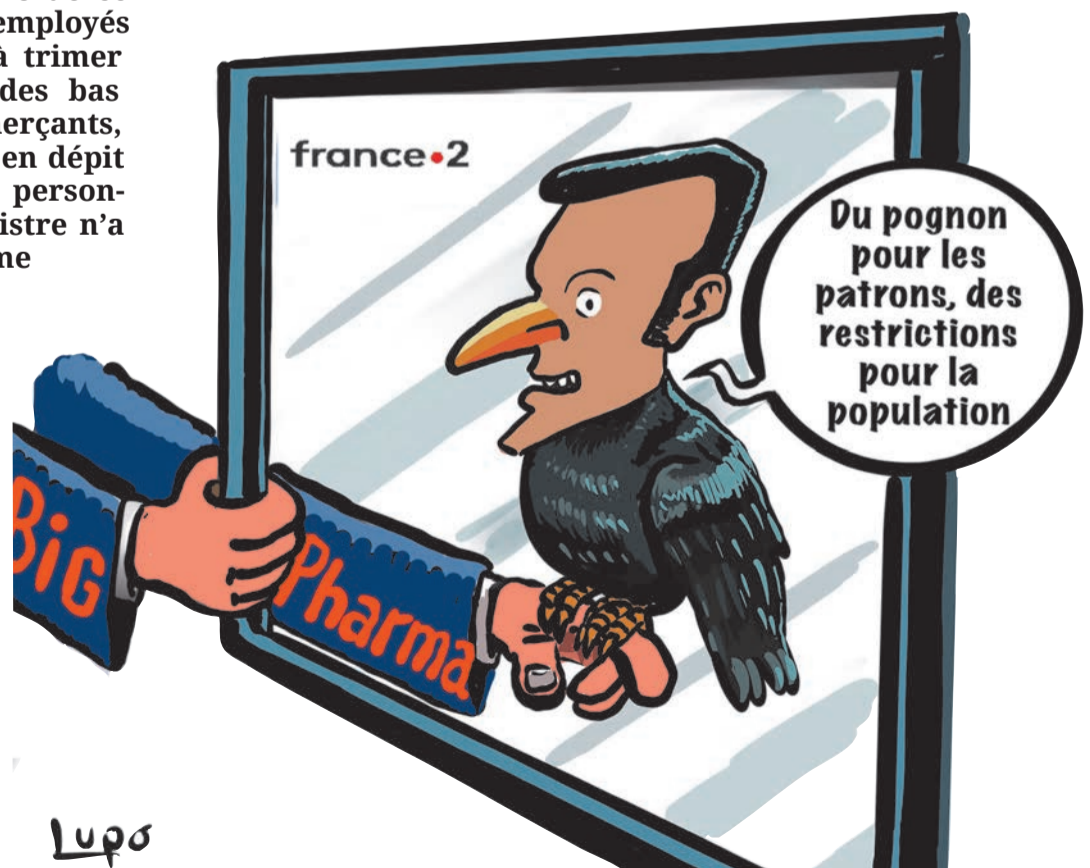
Mais l'intérêt des multinationales de la pharmacie n'a rien à voir avec l'intérêt général. Pfizer, AstraZeneca ou Moderna ont intérêt à garder le monopole des brevets et l'exclusivité de la production, même quand ils n'arrivent pas à honorer leurs contrats. Ils ont intérêt à fournir au plus offrant pour encaisser le maximum de profits. En leur laissant le monopole, les gouvernements se résignent à la pénurie et à la désorganisation.

Et c'est sans parler du pillage des finances publiques ! Car les vaccins comme les millions de tests réalisés ont un coût. Un simple test salivaire coûte 60 euros, un test antigénique 32 euros. Tout cela, ajouté aux vaccins, va donner une facture salée !

Tous les gouvernements savent réquisitionner. Dans cette crise, ils ont d'ailleurs réquisitionné des infirmières ou des étudiants en médecine. Il leur arrive même d'exproprier des petits propriétaires quand ils ont besoin de leur terrain. Mais, dès qu'il s'agit de toucher à un cheveu du grand capital et de remettre en cause les sacrosaintes lois du profit et du capitalisme, il n'y a plus personne.

Alors, maintenant, les États en sont à se voler des doses, quitte à déclencher, comme le dit Macron, une « guerre mondiale d'un nouveau genre ». On est loin du cinéma sur la coopération et solidarité internationale, mais c'est ça la réalité du capitalisme : la concurrence et la guerre pour qu'une minorité s'enrichisse au détriment de l'intérêt collectif.

Les bourgeois et leurs serviteurs politiques ont intérêt à ce que ce système perdure. Pour les travailleurs, pour l'ensemble de la société, c'est tout le contraire !



Politique de santé: **vers un tri des malades**

La progression et la durée de la pandémie commencent à faire craquer le système de santé. En Île-de-France, le nombre d'admissions de patients en services de soins critiques va croissant.

Atteignant 1 410 pour 7 000 patients dénombrés le 25 mars, il a conduit l'Agence régionale de santé, l'ARS, à prévoir la possibilité, pour les hôpitaux de la

région, de disposer à cet effet de 2 250 lits et de déprogrammer pour cela 80% des opérations chirurgicales.

Dans des tribunes publiées par les médias, des

médecins hospitaliers se sont élevés contre cette consigne venue d'en haut qui conduira les soignants à trier les malades, puisqu'ils sont dans l'impossibilité de les soigner tous. Déprogrammer des opérations chirurgicales, les reporter à une date incertaine, c'est concrètement, selon un spécialiste

en anesthésie-réanimation de l'hôpital Saint-Antoine, six mois de plus à attendre, avec les douleurs que cela suppose, avant la pose d'une prothèse de hanche ou l'opération d'une hernie inguinale. Le même évoque des malades victimes de cancers ou d'infarctus qui ont pâti des reports pendant la deuxième vague. Il ajoute que les investigations, comme en endoscopie digestive, sont à maintenir le plus longtemps possible, car passer de quatre salles dédiées à deux, menace qui pèse sur ce service, conduirait mécaniquement à réduire l'activité de moitié. Or, en 2020, près d'un tiers des cancers colorectaux ont, du fait des déprogrammations, été détectés à des stades plus avancés. Le généticien Axel Kahn chiffre même, plus généralement, autour de 13 500 les décès supplémentaires à prévoir à cause de cancers, du fait du retard pris depuis un an.

Certains médecins ont dénoncé dans une tribune

les conséquences d'un choix politique de Macron. Mais, au-delà, le choix politique est fait depuis des décennies, et il est assumé. Le dernier plan de financement de la Sécurité sociale n'exige-t-il pas de l'hôpital 900 millions d'euros d'économies? Les lits d'hospitalisation, et en ce moment surtout de soins critiques, qui font défaut, n'ont-ils pas été supprimés au fil des plans pour économiser du personnel soignant et non-soignant? Malgré les promesses ronflantes du Ségur, la suppression de 300 lits dans le nouvel hôpital Nord de Paris, regroupement de Bichat et de Beaujon, n'est-elle pas fermement décidée?

Le cri d'alarme lancé par des soignants des grands centres hospitaliers est clair: le tri des malades lié à une scandaleuse politique gouvernementale de la santé publique aura nécessairement lieu si la contagion continue, et en réalité il a déjà commencé.

Viviane Lafont



Plan de relance: **des milliards en plein brouillard**

Macron ayant dit et répété que le gouvernement sauverait l'économie « quoi qu'il en coûte », les ministres annoncent régulièrement qu'ils ont versé ou prévoient de débloquer des milliards d'euros.

L'autorité en la matière, Olivier Dussopt, ministre des Comptes publics, évoquait le 26 mars 77 milliards d'euros de soutien d'urgence à l'économie en 2020, suivis de 32 milliards en 2021. Mais soutenir ne suffit pas, il faut aussi relancer, ajoute le ministre. Et 100 milliards sont prévus pour cela, dont 26 ont déjà été versés. Le soutien devrait continuer aussi longtemps que la pandémie, et la relance se poursuivre longtemps après. Le

ministre Le Maire parle de ne pas répéter l'erreur de 2009, où l'État aurait resserré trop tôt les cordons de la bourse. Macron a déclaré fin mars que l'Europe devait être à la hauteur du plan de relance pharaonique des États-Unis, qui se chiffre en milliers de milliards de dollars.

Quels que soient les efforts de propagande du gouvernement, il est facile de voir comment cette pluie d'euros, soutien ou relance, a été utilisée. Depuis un an,

les grandes fortunes ont encore grossi, alors que les difficultés du monde du travail s'accroissaient. C'est visible en France, flagrant aux États-Unis et aveuglant à l'échelle de la planète. Et, maintenant, se pose la question de savoir qui va payer la dette, avec quel argent les États vont rembourser les milliards empruntés?

Le ministre Le Maire répond ou fait répondre qu'il n'y a pas vraiment de problème car, pour rembourser les vieilles dettes, il suffit d'en faire chaque jour de nouvelles, ce qui ne coûtera rien puisque les taux d'intérêt sont aujourd'hui négatifs. Mais qui peut être sûr

qu'ils le resteront?

L'autre argument de Le Maire est que la reprise de l'économie permettra de rembourser, en créant des rentrées nouvelles pour les finances publiques. Le même jour, une tempête de sable ou une erreur de barre envoyait un navire bloquer le canal de Suez, provoquant des milliards d'euros de pertes, une envolée des cours du pétrole, une spéculation boursière, etc. Le château de cartes de l'économie mondiale peut s'écrouler au moindre éternuement, les taux d'intérêt exploser et les dettes devenir impossibles à rembourser, mais le ministre

annonce 6% de croissance et des lendemains qui chantent. En attendant, le patronat et le gouvernement ont commencé à faire payer les classes populaires par le chômage, total ou partiel, les vagues de licenciements, la fin des contrats, la dégradation des services publics, etc.

Perdu dans le brouillard d'une économie incontrôlable et imprévisible, Le Maire a une boussole, subventionner les capitalistes, en espérant qu'ils ne paniqueront pas, et un cap, mentir aux travailleurs en priant pour qu'ils ne se révoltent pas.

Paul Galois

Assurance chômage: **grave attaque contre les chômeurs**

Une étude de l'Unedic vient de montrer que la réforme de l'Assurance chômage, qui doit s'appliquer le 1^{er} juillet, toucherait dès la première année 350 000 personnes de plus que ce que le gouvernement avait annoncé.

Cette réforme prévoit une modification du mode de calcul du montant des allocations chômage. Au lieu de prendre comme référence le salaire reconstitué des douze derniers mois (hors périodes de chômage ou de maladie), ce sera le salaire réellement perçu sur les

24 derniers mois, soit une base de calcul en général bien inférieure. Le but est de réaliser une économie d'un milliard d'euros par an aux dépens des travailleurs privés d'emploi.

Le gouvernement avait annoncé, début mars, que 800 000 personnes seraient touchées la première année

de son application. D'après l'étude de l'Unedic, il s'agit en réalité de 1,15 million de personnes. Le montant mensuel de l'allocation serait amputé de 17% en moyenne. Par exemple, 365 000 travailleurs sans emploi verraient leur allocation passer de 885 euros par mois à 662 euros.

Le gouvernement ne compte pas en rester là, puisqu'un deuxième volet de cette réforme est prévu, afin de rendre plus difficile l'ouverture des

droits à l'indemnisation.

Dans ce contexte où les licenciements pleuvent et où aucun travailleur n'est protégé du fléau du chômage, c'est une attaque grave contre l'ensemble du monde du travail qui est programmée.

Thomas Baumer

MAIS QUE VA-T-IL RESTER



AUX CHÔMEURS ?

Éducation : face à l'épidémie et aux économies

Vendredi 26 mars, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, a annoncé que, dans les 19 départements confinés, une classe sera fermée dès qu'un cas de Covid sera détecté, au lieu de trois auparavant.

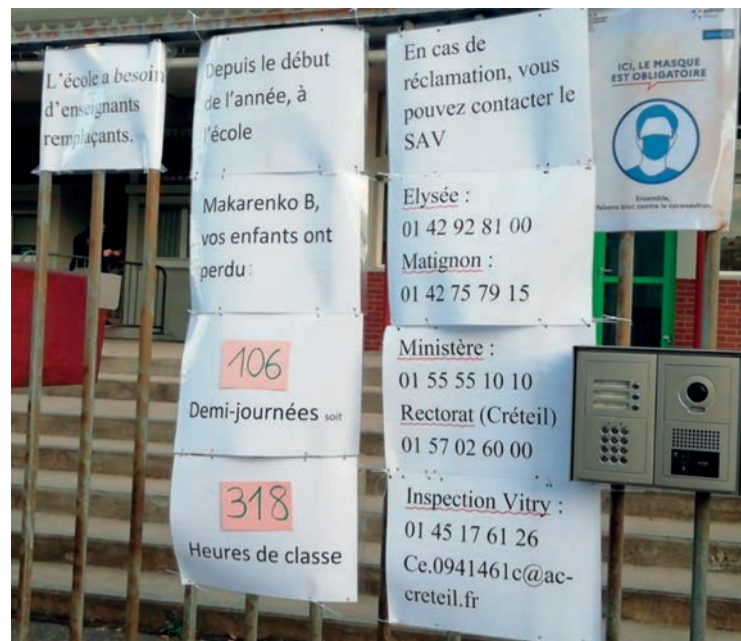
Il n'a rien dit concernant les établissements scolaires situés dans les autres départements, rien concernant les cantines désignées comme le lieu de contamination principal, rien sur les tests. Et surtout il n'a rien annoncé comme moyens supplémentaires en enseignants et personnels nécessaires pour tout faire fonctionner.

Avec l'emballage de l'épidémie, le nombre d'enseignants absents a fortement augmenté et leur remplacement est devenu

impossible, faute de recrutement. Le problème du personnel non remplacé dans les établissements scolaires n'est pas nouveau. Mais, avec l'épidémie, le système scolaire craque et est dans l'incapacité de fonctionner dans bien des endroits. Dans de nombreux départements, comme le Val-de-Marne par exemple, il n'y a plus un seul remplaçant disponible. Dans les écoles, les élèves sans professeur sont répartis dans les autres classes ou restent chez eux,

lorsque les parents peuvent les garder. Dans une école du Perreux-sur-Marne, les élèves se sont retrouvés à 57 dans la même classe. Un comble, vu la situation sanitaire!

Blanquer n'a cessé de marteler que les écoles ne doivent fermer qu'en « dernier recours », cherchant ainsi à entretenir l'image d'un gouvernement pour lequel l'éducation constituerait une priorité. Mais depuis le début de l'épidémie, il y a un an, aucun moyen supplémentaire n'a été consacré à l'école. Le ministre s'était engagé à recruter 6 000 professeurs contractuels dans le premier degré et 8 000 assistants d'éducation dans le second



degré entre novembre 2020 et février 2021. Et finalement seuls 2 200 contractuels dans le premier degré et 2 700 dans le second ont été appelés.

Maintenir les écoles ouvertes ne répond, pour le gouvernement, qu'à une priorité : éviter aux parents d'avoir à s'arrêter

de travailler pour garder leurs enfants, et permettre ainsi aux entreprises de continuer à fonctionner. Mais ni le problème des parents ni celui des conditions dans lesquelles les élèves sont accueillis dans les établissements n'est sa préoccupation.

Joséphine Sina

Lycée Delacroix – Drancy : de l'inquiétude à la colère

Dans la semaine du 15 mars, les cas de Covid ont brutalement augmenté en quelques jours au lycée Delacroix de Drancy, en Seine-Saint-Denis.

Parmi les enseignants, vingt malades ont été avérés, et parmi les élèves, plus de cinquante. Deux des trois proviseurs de ce lycée de 2 000 élèves ont également été contaminés.

Cela a d'abord causé de l'inquiétude parmi tous ceux qui travaillent dans le lycée. Lors d'une assemblée générale organisée mardi 23, les présents ont décidé de faire valoir leur droit de retrait, car ils s'estimaient

en danger, vu les conditions sanitaires déficientes au lycée. Bien sûr, beaucoup se doutaient que ce droit ne serait pas reconnu par le rectorat, mais le sentiment général existait d'un réel danger pour tous, adultes et élèves.

Plus la mobilisation continuait, plus la colère prenait de l'importance. Les discussions portaient aussi bien sur la fermeture temporaire du lycée, que

certains réclamaient, que sur l'absence totale d'anticipation de la part du gouvernement, depuis un an de pandémie : pas d'embauche d'enseignants, ni d'agents pour le ménage, ni de surveillants pour entre autres aider à la circulation dans les couloirs, un vrai problème dans ce lycée parmi les plus gros de Seine-Saint-Denis. Les élèves continuent à avoir cours en classe entière, dans des salles bien souvent trop petites pour s'écarter les uns des autres, avec des

fenêtres défectueuses qu'on ne peut pas toujours ouvrir.

Tout cela avait été déjà listé et dénoncé par les enseignants, mais bien sûr sans aucune réaction concrète du ministère, du rectorat ou du conseil régional.

Ce mépris envers les élèves et le personnel a éclaté davantage encore lundi 29 mars, quand l'inspecteur d'académie et ses adjoints sont venus expliquer que tout était sous contrôle, que si le rectorat fermait des classes, c'était bien le signe que tout était

fait pour que le personnel puisse travailler correctement. Il dut quand même annoncer qu'une campagne de tests de deux jours, une des revendications du mouvement, aurait lieu au lycée, dès le lendemain et dans l'improvisation totale.

Si la décision fut prise de suspendre le mouvement pour permettre la fin de la campagne de tests, rendez-vous a été donné à l'assemblée générale prévue le 1^{er} avril.

Correspondant LO

Lycée Doisneau – Corbeil-Essonnes : non à la baisse des moyens !

Comme dans de nombreux autres établissements, une nouvelle baisse des moyens en heures d'enseignement est prévue pour la rentrée de septembre 2021 au lycée Doisneau de Corbeil-Essonnes.

Elle équivaut à trois postes d'enseignants en moins pour 70 élèves de plus. Contre ces suppressions de postes, une première journée de grève a été massivement suivie le 23 mars.

Après un rassemblement devant les grilles du lycée, les grévistes sont allés devant celles de l'inspection académique d'Évry. D'abord reçus par des menaces de verbalisation pour rassemblement

non autorisé, ils ont exigé un rendez-vous. De retour au lycée, ils se sont invités à plusieurs dizaines dans le bureau du proviseur pour « l'encourager » à prendre ce rendez-vous au plus vite.

Les grévistes se sont installés dans la cour, devenue leur nouvelle cantine, et la journée s'est achevée par un vote presque unanime de l'assemblée générale pour reconduire le jeudi

suivant. Ce jour-là, l'inspection ayant proposé un rendez-vous... pour le 11 mai, l'assemblée générale a décidé de retourner faire un tour à Évry : positionnés le long de la route au pied du bâtiment, les grévistes ont obtenu une réunion dans les minutes suivantes, en « visio », avec l'inspecteur d'académie qui a expliqué que les suppressions de poste étaient maintenues.

Les grévistes qui ont gagné en confiance en eux lors des nombreuses assemblées ayant ponctué ces journées ont décidé de continuer des mobilisations à l'entrée tous les matins avec aussi l'objectif de vérifier si d'autres établissements pourraient les rejoindre. Un appel a été lancé pour le jeudi 1^{er} avril.

Correspondant LO



Union de la gauche : les bons contes font les faux amis

Yves Jadot, tête de liste écologiste aux dernières élections européennes et qui se voit bien candidat du même parti à l'élection présidentielle de 2022, a lancé dimanche 28 mars un appel pour que les partis de gauche « se parlent ».

Il n'est pas le premier à le proposer et ne sera sans doute pas le dernier, tant l'appel au rassemblement est une figure imposée du genre.

Des millions d'électeurs des classes populaires voient à juste titre un ennemi direct en Macron et un ennemi féroce en Le Pen. Ils s'inquiètent à l'idée de devoir encore une fois choisir, au second tour de l'élection, ce qu'ils devront considérer comme le moindre mal. Les aspirants candidats de

gauche doivent donc faire la preuve soit qu'ils peuvent espérer arriver au second tour, soit qu'ils ont tout fait pour qu'il y ait un candidat d'union. C'est bien ce que Jadot a entrepris en proposant cette entrevue.

À force de « se parler », un candidat commun de la gauche finira-t-il par émerger ? Si une bonne fée se penche sur le berceau de l'union, un texte de compromis devra être trouvé, reprenant un peu de tous les menus électoraux de la

gauche de gouvernement et de l'écologie de ministère. Cela pourrait être facile car, de toute façon, les programmes électoraux ne sont pas faits pour être appliqués. Si la fée se penche sur les urnes et si le candidat unique de la gauche et des écologistes est élu, on se retrouverait alors dans la situation qui a suivi l'élection de Mitterrand en 1981 ou celle de Hollande en 2012. À une grosse différence près : la crise est depuis devenue catastrophique et, en conséquence, le chômage et la pauvreté ont explosé, les rapports sociaux sont devenus plus âpres, la vie des travailleurs beaucoup plus difficile, les tensions internationales plus menaçantes.

Dans ces conditions, le président de gauche parvenu au pouvoir appliquerait à n'en pas douter la politique exigée par les possédants et la grande bourgeoisie. Le voudrait-il, qu'il ne pourrait faire autrement. Les mandats de Mitterrand et de Hollande avaient ainsi été marqués d'abord par la trahison manifeste des promesses faites, entraînant la démoralisation des militants ouvriers et un dégoût prononcé des milieux populaires pour les politiciens. Enfin, ils s'étaient conclus par une déroute électorale de la gauche, rapide et complète dans le cas de Hollande, et par un progrès du Front national et des idées réactionnaires en général.

Un nouvel épisode du même conte de fées, compte tenu de la situation sociale et politique, ne pourrait avoir que des résultats du même ordre, en pire. La fée Clochette de la gauche candidate ferait ainsi place à la fée Carabosse de gouvernement, voire carrément aux trois sorcières touillant le chaudron d'extrême droite.

Alors, que Jadot, Hidalgo, Mélenchon et les autres « se parlent » ou non, c'est leur affaire. Mais les travailleurs, eux, doivent d'abord se demander comment défendre leurs propres intérêts, avec leurs propres forces... et sans croire aux contes de fées.

Paul Galois

Campagne contre l'Unef : délire de politiciens

La campagne contre le syndicat étudiant Unef, accusé de racisme anti-blanc pour avoir organisé des réunions non-mixtes, a repris de la vigueur suite aux déclarations de l'adjointe à la mairie de Paris, candidate aux régionales soutenue par le PS, Audrey Pulvar.

Celle-ci a en effet affirmé lors d'une interview qu'elle n'était pas choquée « que des personnes discriminées (...) sentent la nécessité de se réunir entre elles pour en discuter » ajoutant : « S'il se trouve que vient à cet atelier une femme blanche, un homme blanc, il n'est pas question de la ou le jeter dehors. En revanche, on peut lui demander de se taire, d'être spectateur ou spectatrice silencieux. »

Le Pen a réagi en réclamant sans rire et à grands cris des poursuites judiciaires pour « provocation à la discrimination raciale ». Et de dénoncer « cette escalade raciste de la part d'une partie de l'extrême gauche qui s'affranchit de toutes les règles légales morales et républicaines ». La droite en a

également profité. Geoffroy Didier, député européen et vice-président Les Républicains de la région Île-de-France, a affirmé qu'« Audrey Pulvar devait « s'excuser auprès de la République », tandis qu'« Eric Ciotti, député LR des Alpes-Maritimes, a attaqué « la gauche raciste toujours plus sectaire ! #apartheid ». Xavier Bertrand, président des Hauts-de-France et candidat à la présidentielle, a réclamé le 28 mars la suppression des financements publics : « Quand on reçoit des subventions publiques, il est inacceptable qu'on se mette dans ce genre de comportements. » Et le gouvernement n'a pas été en reste. Quant au PS, qui soutient la candidature d'« Audrey Pulvar

aux prochaines élections régionales, son premier secrétaire, Olivier Faure, s'est excusé en déclarant qu'elle avait eu une « phrase malheureuse ».

Ce remue-ménage autour des réunions non mixtes n'est qu'un prétexte pour attaquer un syndicat considéré comme à gauche, et surtout pour s'attirer les sympathies d'un certain électoral, en flattant les préjugés, campagne des élections régionales oblige. Quant au fait d'organiser des réunions excluant des étudiants blancs pour parler des discriminations racistes ou les combattre, on peut toujours en discuter, mais le choix de la meilleure façon de mener ce combat appartient à celles et à ceux qui le mènent, et certainement pas à une brochette de politiciens réactionnaires. Les mêmes ne trouvent d'ailleurs rien à redire à la non-mixité sociale qui est de règle au sommet de la société, où règne l'entre-soi des possédants.

Toute cette polémique survient sur fond de campagne gouvernementale autour de la loi contre le séparatisme, en discussion au Sénat depuis le 30 mars. Pour chasser sur son terrain électoral, le gouvernement reprend la démagogie mensongère de l'extrême droite. Ce genre d'opération politique est d'autant plus à dénoncer qu'elle aboutit toujours à renforcer cette extrême droite.

Aline Rétesse

Solidarité avec la Plume Noire (Communiqué de Lutte ouvrière)

Lutte ouvrière dénonce l'attaque violente par des nervis d'extrême droite, le 20 mars dernier, contre la librairie La Plume Noire à Lyon. Nous apportons notre solidarité aux militants de l'Union communiste libertaire, gestionnaire de la Plume Noire. Cette attaque vient après plusieurs autres contre des locaux ou des militants de la région.

Renforcés par les campagnes réactionnaires menées jusqu'au sommet de l'État sous couvert de lois sécuritaires ou contre le « séparatisme », les groupes d'extrême droite se sentent autorisés à s'en prendre physiquement à

leurs adversaires.

D'un côté Macron et Darmanin dissolvent Génération identitaire, signataire de cette attaque, de l'autre ils la renforcent en reprenant une large partie de ses idées par calcul électoraliste. On ne peut pas attendre de ce gouvernement qu'il s'en prenne sérieusement aux groupes d'extrême droite.

Lutte ouvrière participera à la manifestation de protestation organisée le samedi 3 avril à 14h place des Terreaux à Lyon par l'UCL et de nombreux partis, syndicats et associations.

Nathalie Arthaud

Les brochures du cercle

Léon Trotsky



- N° 164 - Le jeune parti communiste : du combat pour créer un parti révolutionnaire au stalinisme
- N° 165 - Italie, septembre 1920 : l'occupation des usines
- N° 166 - 150 ans après, l'actualité de la Commune de Paris de 1871

Envoi contre 4 timbres à 1,28 euro l'une, 2 timbres rouges par brochure supplémentaire



Lieux culturels occupés : contre la précarité généralisée

Les occupations de lieux culturels (théâtres, salles de concert...) se multiplient. Elles font suite à celle du théâtre de l'Odéon le 4 mars, après la manifestation organisée par la CGT spectacle.

Même s'il s'agit d'occupations de lieux de culture, leurs revendications dépassent le simple champ culturel. On y retrouve naturellement des intermittents du spectacle, mais aussi des maîtres d'hôtel, des guides-conférenciers et d'autres travailleurs précaires. Leur point commun : n'avoir pas pu travailler depuis le début de l'épidémie de Covid-19 en France, il y a un an.

Leurs revendications ? D'abord, l'annulation de la réforme de l'Assurance chômage, plusieurs fois repoussée, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} juillet prochain. L'État veut réaliser des économies considérables sur le dos des salariés le plus touchés par la crise, alors qu'il se refuse à taxer les profits des grandes entreprises, qui cette année

battent des records. Ensuite, ils revendiquent la prolongation des droits aux indemnités chômage pour tout le monde. Car, privés d'emploi depuis plus d'un an, beaucoup de travailleurs ne réunissent pas les conditions requises pour accéder à l'indemnisation et risquent de se retrouver à la rue.

Ces travailleurs n'entrent pas dans le « quoi qu'il en coûte » martelé par Macron. C'est pourquoi des occupants des théâtres, la CGT et des associations de chômeurs organisent les revendications et actions des « vendredis de la colère », autour de l'Assurance chômage. À Paris notamment, vendredi 26 mars, une banderole a été déposée symboliquement au pied du Sacré-Cœur, en hommage aux 150 ans de la Commune, puis



Devant le théâtre d'Angoulême.

plus de 2000 manifestants sont partis de Palais-Royal en direction du ministère du Travail. Une délégation a été reçue, mais aucune réponse n'a été donnée aux revendications.

Les occupants des théâtres appellent à élargir le mouvement à d'autres lieux et d'autres formes, et à rejoindre les « vendredis de la colère ».

Correspondant LO

Angoulême : travailleurs de la culture en lutte

À Angoulême, les travailleurs de la culture se sont mobilisés dans la foulée de l'occupation de l'Odéon à Paris. Après une assemblée de 200 personnes le vendredi 19 mars, ils ont occupé le théâtre municipal avec l'aval de sa directrice et du maire.

Des assemblées quotidiennes se sont tenues, regroupant une cinquantaine de personnes, personnel technique, professionnels, intermittents des milieux du théâtre, de la danse, de la musique. Ils voulaient exprimer leur indignation du qualificatif de « non-essentiel », quasiment insultant, que leur accole le gouvernement pour justifier l'interdiction complète de toute manifestation culturelle. Celle-ci les laisse sans aucune activité, et parfois dans des situations critiques financièrement, voire moralement.

Les revendications de l'Odéon étaient reprises, à savoir l'abrogation de la réforme de l'Assurance chômage qui lésera tous les chômeurs, et aussi plus

spécifiquement la prolongation de l'année blanche pour le droit au chômage de tous les intermittents, un plan massif de soutien à l'emploi pour les salariés de la culture, et la réouverture des lieux de culture.

Après une semaine à fabriquer banderoles, panneaux, à mettre au point des animations de rue – tels un « haka » spectaculaire, des chants et un véritable orchestre – une dynamique manifestation-déambulation a eu lieu le samedi 27 au centre-ville. Trois cents personnes, dont beaucoup de jeunes, y ont participé, dans un climat de détermination et de satisfaction de se retrouver. De quoi renforcer le mouvement et l'occupation.

Correspondant LO

Crèches : non à l'empilement des bébés !

Mardi 30 mars, les travailleurs des crèches étaient appelés à la grève contre la « réforme des modes d'accueil » du gouvernement. Des manifestations ont eu lieu dans plus d'une trentaine de villes et, dans certaines, la quasi-totalité des crèches étaient fermées.

Les manifestants et les grévistes refusent que, face au manque criant de crèches, les conditions d'accueil des bébés et les conditions de travail soient détériorées. Depuis 2019, le gouvernement prépare cette réforme qui ne vise qu'à faire des économies sur le dos des enfants, en l'incorporant à la loi d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP). Cela fait donc deux ans que les travailleurs de ce secteur sont mobilisés. Malgré cela, le secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des familles, Adrien Taquet, est en train de faire passer le décret d'application pour une entrée en vigueur en septembre 2021.

Si cette réforme est appliquée, le nombre de bébés par adulte travaillant dans les crèches, qui était de cinq enfants ne marchant pas ou huit quand ils marchent,

passerait à six bébés dans les deux cas. L'espace prévu par enfant serait réduit, ce qui fait hurler les travailleurs du secteur, qui considèrent qu'on veut empiler les bébés au lieu de les accueillir correctement, et qui ont créé un collectif « Pas de bébé à la consigne ». En fait, le gouvernement essaye de camoufler son refus de créer de nouvelles structures indispensables en entassant les bébés dans celles existantes.

Le matin et le soir, un seul adulte pourrait accueillir les enfants, au lieu de deux aujourd'hui. De même, face au manque d'infirmières et d'auxiliaires puéricultrices formées, le gouvernement propose de réduire le nombre minimum de travailleurs formés professionnellement exigé pour le bon fonctionnement d'une crèche. C'est une façon assez hypocrite de faire des économies sur

les salaires dans ce secteur.

L'ampleur de la dégradation prévue par le dispositif est masqué derrière toute une communication sur l'uniformisation des règles, un plus grand suivi des dossiers judiciaires des professionnels, une charte d'accueil, etc. Il ne manque que la création d'un numéro vert pour que les bébés puissent porter plainte ! Mais la réalité est bien plus prosaïque. Non seulement le gouvernement s'apprête à faire des économies sur l'accueil des bébés et donc leur développement futur, mais il favorise en même temps les crèches privées.

À l'heure actuelle, en comptant tous les modes d'accueil disponibles : crèches, assistantes maternelles, etc., il existe l'équivalent de 58,9 places pour 100 enfants. Et le gouvernement ne prévoit d'en créer que 22 000 en plus, ce qui n'amènerait même pas à 60 places pour 100 enfants. Autant dire que ceux qui protestent contre cette politique ont toutes les raisons de ne pas désarmer.

Marion Ajar

Sidaction : misère de la recherche

Le Sidaction a récolté près de 4,5 millions d'euros de promesses de dons ce week-end, notamment pour la recherche d'un vaccin contre le sida. Si les chercheurs sont obligés de faire appel à la charité publique, c'est parce que les laboratoires

n'investissent que dans ce qui peut leur rapporter gros et rapidement. Pour se donner les moyens de combattre toutes les maladies, même pas assez rentables aux yeux des actionnaires des groupes pharmaceutiques, il faudra les exproprier.

Prix agricoles : loi du plus fort et loi Egalim

Les négociations entre agriculteurs, transformateurs et grande distribution se sont achevées le 1^{er} mars, laissant beaucoup d'amertume chez les producteurs de lait, de viande et d'œufs en particulier.

Le gouvernement a chargé Serge Papin, un ex-dirigeant de System U, bien au fait de l'attitude de la grande distribution, de proposer des solutions.

Année après année, des agriculteurs contraints de vendre à perte une partie de leur production s'écroulent dans le désespoir. La loi Egalim, promulguée en octobre

dernier, a fixé les règles de la négociation, officiellement pour sauver les filières agricoles et défendre la souveraineté alimentaire.

Le rapport transmis par Papin souligne que la prise en compte des coûts de production n'est pas toujours respectée dans la fixation des prix. C'est une façon bien élégante de dire

que le prix est régi par la loi du plus fort. Il dénonce par exemple le fait que, si le prix du lait pour la consommation a été revalorisé, il n'en est pas de même du lait comme ingrédient, dont le prix est basé sur les cours allemands, plus bas.

De même, la réduction des promotions et le relèvement du seuil de revente à perte prévus par la loi Egalim ont rapporté 550 millions, mais une toute petite partie est arrivée

dans la poche des producteurs, payée en fait par les consommateurs.

Pour faire croire qu'ils veulent agir au bénéfice des agriculteurs dans la guerre des prix, les services de l'État augmentent leur contrôle sur les pratiques de la grande distribution au moment des négociations. Ainsi, Intermarché vient d'être condamné à une amende de 150,75 millions d'euros. La centrale Agecore, à laquelle le groupe

est adossé, facturait en effet des services aux fournisseurs, sous peine de les exclure de leurs magasins. Il est cependant douteux que ce genre de condamnation fasse changer les pratiques de ce groupe et des autres.

L'auteur du rapport conseille aux agriculteurs de devenir plus gros pour pouvoir peser. Ce qui revient à reconnaître que la seule loi qui compte, c'est celle du plus fort.

Inès Rabah

Clermont-Ferrand : agriculteurs en colère

Jeudi 25 mars, à l'appel des syndicats agricoles, à Lyon et surtout à Clermont-Ferrand, plusieurs milliers d'agriculteurs sont venus manifester, provenant de tous les départements du Massif central, pour revendiquer de meilleurs revenus.

Des centaines de tracteurs, formant des files de plusieurs kilomètres, ont envahi la place de Jaude, en plein centre-ville de Clermont-Ferrand. Devant la préfecture toute proche, ils ont entassé poubelles et ballots de paille enflammés et déversé du lisier à d'autres endroits, tout en écoutant de nombreux discours dénonçant leurs difficultés.

Les agriculteurs protestent contre les prix trop bas imposés par la grande distribution pour le lait et la viande bovine. Ainsi on leur donne 33 centimes par litre de lait, alors qu'ils en veulent 40 centimes. Pour la viande bovine, ils reçoivent 3,20 à 3,30 euros le kilo, alors qu'ils l'estiment à 4,80 euros le kilo. Ils protestent aussi contre la réforme de

la PAC (politique agricole commune) qui vient de décider de baisser fortement les aides. Pour un cheptel très moyen d'une cinquantaine de vaches, ils recevront 8000 euros d'aides en moins par an. Quant à la loi Egalim, censée régler les relations commerciales dans les secteurs agricole et alimentaire, la grande distribution peut facilement la détourner.

Tous les agriculteurs ne sont pas logés à la même enseigne. Les plus gros, que l'on a vus manifester installés sur d'énormes tracteurs dotés d'un équipement haut de gamme, se tirent fort bien d'affaire. Mais d'autres n'arrivent plus à vivre, avec des revenus d'à peine 700 euros par mois.

Ils n'ont pas d'illusions à avoir sur Macron et le rôle de l'État, complices des principaux syndicats agricoles pour favoriser les gros exploitants propriétaires, les capitalistes de la grande distribution et les financiers qui investissent dans ce secteur.

Correspondant LO



Toulouse : entrave à la circulation des handicapés

Mardi 23 mars s'est déroulé le procès de seize militants, atteints de handicaps et accusés... d'entrave à la circulation lors de manifestations.

Ils étaient jugés pour avoir envahi les pistes de l'aéroport de Toulouse-Blagnac et avoir bloqué le départ d'un train à la gare Matabiau, afin de protester contre le manque d'accessibilité des transports et des logements pour les personnes en situation de handicap.

Au fond, le déroulement

même du procès a démontré la justesse de leurs revendications : tribunal inaccessible, salle trop petite pour accueillir des personnes en fauteuil roulant, pas d'interprète pour un militant ayant des problèmes d'élocution, pas de braille pour une malvoyante, douze heures de procès, alors que plusieurs ont besoin

de soins réguliers. Et le pompon a été à la fin des audiences à 22 heures : aucune possibilité de transport adapté pour permettre aux « accusés » de rentrer chez eux.

Le procureur a requis des peines, avec sursis quand même, allant de trois à six mois d'emprisonnement. Les accusateurs auraient dû être sur le banc des accusés !

Correspondant LO

Fraudes alimentaires : faux aliments, vrais profits

L'ONG Foodwatch vient de lancer une campagne, appelée Manger du faux pour de vrai, pour dénoncer les fraudes alimentaires qui peuvent avoir de graves conséquences pour la santé.

La liste est longue et presque sans fin : sable dans le poivre, additifs dangereux injectés dans le thon avarié pour qu'il ait l'air frais, produits faussement bio pas bio, poulets fermiers qui n'ont jamais vu le soleil, miel coupé avec du sucre, huile d'olive sans olives, vins du Languedoc baptisés pomerol, etc. Depuis le scandale des lasagnes à la viande de cheval en 2013, comme on pouvait s'y attendre, rien n'a changé. Au contraire, d'après l'ONG, la situation s'est même aggravée.

Dans une société où le moteur de l'économie est la recherche coûte que coûte du profit maximum, comment s'étonner que ces malversations soient aussi courantes ? Elles ne sont pas seulement le fait de mafieux, mais aussi de trusts de l'agroalimentaire qui peuvent frauder eux-mêmes, ou qui le

plus souvent incitent leurs sous-traitants à le faire, en leur imposant des tarifs toujours plus bas.

Par ailleurs, l'ONG dit sa difficulté à avoir accès à des informations précises concernant le nom des marques et des produits concernés, les quantités ou les lieux de vente, etc. Tout cela relève du secret des affaires, auquel les capitalistes tiennent tout particulièrement, car il rend les malversations plus difficiles à détecter.

Foodwatch déplore d'ailleurs que l'État consacre de moins en moins de moyens pour lutter contre ces fraudes. D'après l'ONG, le nombre des inspections sur la sécurité sanitaire des aliments a diminué de 33 % entre 2012 et 2019. Plus les industriels fraudent, moins l'État contrôle. Cela ressemble à de la complicité !

Arnaud Louvet



Les militants de l'association Handi-Social.

Rwanda 1994: L'impérialisme français complice de génocide

Le rapport de la commission Duclert sur le rôle de la France au Rwanda a été rendu le 26 mars. Cette commission d'historiens choisis a obéi aux consignes de Macron, désireux de renvoyer la responsabilité à ses prédécesseurs, et en particulier à Mitterrand.

Le rapport n'en sert pas moins à disculper l'appareil d'État français de toute complicité envers le génocide des Tutsis, tout en essayant de donner des gages au gouvernement rwandais.

Les historiens, tout en reconnaissant des «responsabilités lourdes et accablantes» de la France, refusent de parler de complicité dans le génocide méticuleusement préparé par le gouvernement rwandais en 1994, pourtant totalement et inconditionnellement soutenu par le pouvoir français.

L'escamotage consiste à prétexter que, le gouvernement français n'ayant pas eu l'intention du génocide, il ne peut donc pas en être considéré comme le complice. Non seulement il faut passer sur des documents et des faits pour arriver à cette conclusion mensongère, mais surtout c'est une façon d'exonérer l'impérialisme de ses propres crimes passés, présents... et futurs.

Le rapport reconnaît des responsabilités et des erreurs. La commission a dénoncé un «aveuglement idéologique» de la part des gouvernants français de l'époque, en particulier de Mitterrand et de ses ministres. En effet, ceux-ci

ont les mains couvertes de sang –et pas seulement celui des Tutsis du Rwanda. Mais, en accusant les hommes politiques de 1994 de pratiques politiques «irrégulières», «de dérives institutionnelles», la commission fait mine de croire que le soutien à un régime génocidaire a découlé de l'égarement de ces politiciens, de leurs «stéréotypes coloniaux». Le rapport déborde d'expressions comme «sidération» ou «défaite de la pensée», pour expliquer le soutien de la France au régime d'Habyarimana. Le tout permet au président de cette commission, Duclert, de conclure que «la France n'a rien su ni compris des événements».

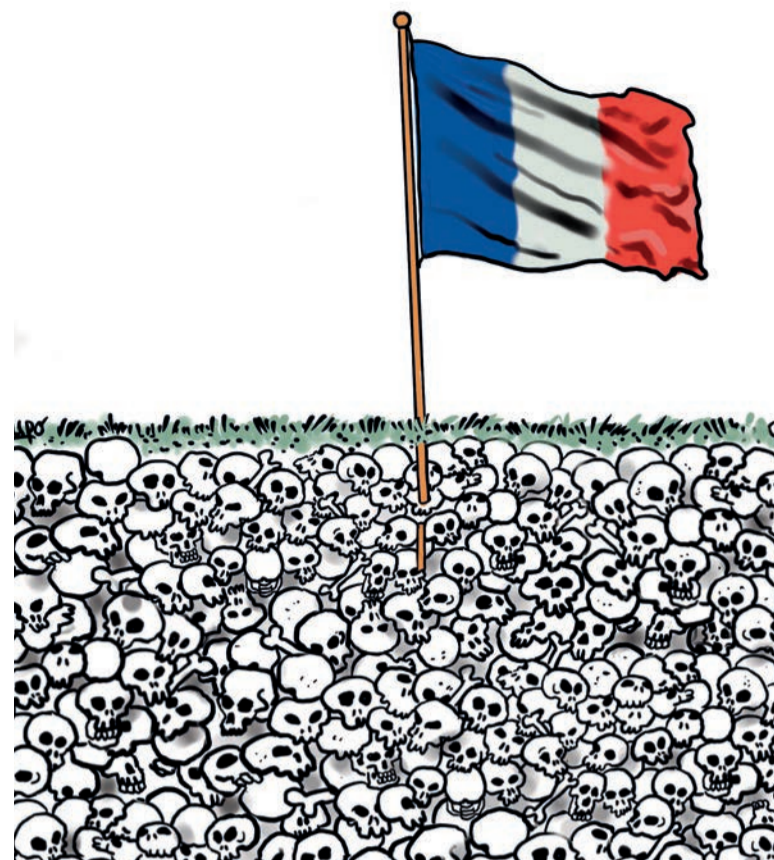
C'est un mensonge scandaleux. La politique de Mitterrand au Rwanda en 1994 était dans la continuité de celle de la France partout dans ses ex-colonies africaines, ou encore durant la guerre d'Algérie. Les dirigeants politiques français savaient pertinemment ce qui se tramait au Rwanda, mais ils s'en moquaient, car les intérêts de leur impérialisme étaient leur seul horizon hier, comme il l'est aujourd'hui.

La dictature rwandaise en 1994 était un allié de la

France, qui ne voulait pas que les intérêts américains détrônent les siens dans cette partie de l'Afrique des Grands Lacs riche en minerais. Or l'avancée des opposants rwandais, à travers la guerre menée par le Front patriotique rwandais (FPR), principalement composé de Tutsis forcés à l'exil, menaçait ces intérêts.

C'est pour cela que sans faillir, des années 1970 à la fin du génocide, la France a soutenu la dictature d'Habyarimana puis de ses successeurs génocidaires. L'armée française arma et forma les milices qui allaient ensuite massacrer un million de personnes, dans leur immense majorité des Tutsis, mais aussi des opposants Hutus, entre avril et juin 1994. Ce génocide était préparé et donc prévisible depuis des années. La propagande raciste anti-Tutsi était officielle. Dans un fax datant de 1990, l'ambassadeur français au Rwanda, Georges Martres, utilisait déjà les mots «génocide» et «élimination totale des Tutsis».

Cela n'empêcha pas la France d'envoyer des troupes dès 1990 pour contrer le FPR. Pendant les trois mois qu'ont duré les massacres de masse des Tutsis et de tous ceux qui s'opposaient au génocide, les dirigeants français n'ont jamais cessé de soutenir activement le gouvernement de Kigali et ont continué à



lui envoyer des armes. Puis, lorsque le FPR s'empara de la capitale, les militaires français protégèrent la retraite des génocidaires Hutus vers le Congo voisin, où ils continuèrent à semer la mort pendant des décennies.

Il est vrai que, si les dirigeants de l'appareil d'État français, dont le président de l'époque, François Mitterrand, firent le choix de soutenir jusqu'au bout les génocidaires, ce n'était pas dans l'intention de massacrer les Tutsis, mais pour préserver coûte que coûte leur zone d'influence. Au même moment, dans le pays voisin, le Burundi, la France soutenait d'ailleurs une dictature dirigée par des politiciens Tutsis parce que, là, c'était

ce choix qui favorisait ses intérêts. Mais cela montre jusqu'où les politiciens de la prétendue démocratie française sont prêts à aller pour défendre les intérêts de leurs capitalistes.

Non seulement les dirigeants d'alors ont été complices de ce crime, mais leurs successeurs poursuivent la même politique, qui peut aboutir aux mêmes extrémités. Pour arrêter les bains de sang qu'engendre la domination des grandes puissances impérialistes, il faudra se débarrasser, non seulement de leurs politiciens assassins, mais surtout du système à l'origine de cette barbarie.

Thomas Baumer

Canal de Suez : course aveugle à la rentabilité

Le 23 mars, un porte-conteneurs de 400 mètres de long et environ 200 000 tonnes, l'Ever Given s'est échoué en travers du canal de Suez, empêchant toute circulation et coupant pendant une semaine cette voie empruntée par 10% du commerce mondial.

Ce blocage a créé un embouteillage maritime géant et un risque de pénurie pour un certain nombre de produits.

Sur les 425 navires bloqués dans les zones d'attente du canal, on trouvait des biens en tout genre : du thé, des

meubles Ikea, des lames de parquet, mais aussi 130 000 moutons et du pétrole iranien à destination de la Syrie.

Le 29 mars, l'Autorité du canal de Suez a déclaré que le navire avait été réorienté à 80% dans la bonne direction. Mais il fallait encore plusieurs jours pour désengorger le passage.

Les autorités égyptiennes ont d'abord expliqué l'accident par des rafales de vent et une tempête de sable. Elles ont ensuite envisagé de possibles erreurs techniques ou humaines. Le même porte-conteneurs avait déjà connu un accident en 2019 suite à des vents violents, provoquant le blocage de la circulation sur l'Elbe, à Hambourg.

L'Ever Given est en effet un des plus grands porte-conteneurs du monde, construit au Japon et lancé en 2018. Depuis plusieurs années,

ces navires sont devenus de plus en plus volumineux, et de plus en plus longs. Leur taille même rend difficiles la navigation, les manœuvres, et les rend particulièrement sensibles au vent. Une partie des conteneurs tombent régulièrement à la mer, avec leur cargaison de produits chimiques parfois dangereux et, lorsqu'ils flottent, se transforment en danger pour la navigation.

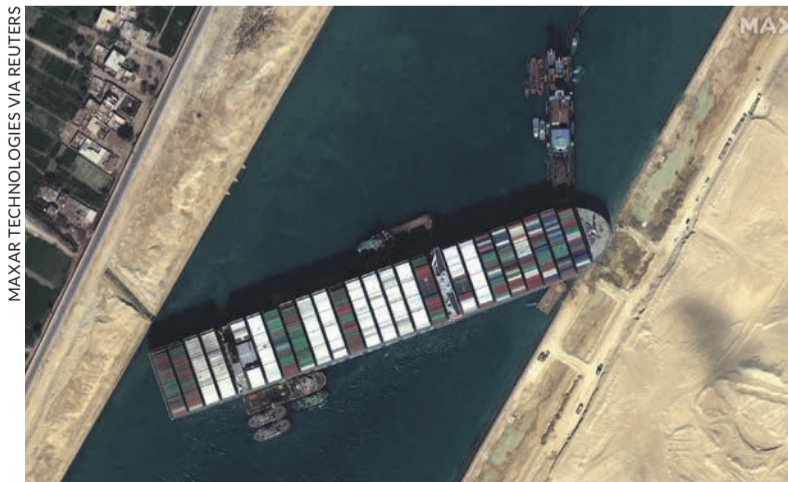
Malgré les risques, le but des armateurs est de faire des économies d'échelle et d'augmenter la rentabilité des voyages. Les porte-conteneurs sont souvent gérés par plusieurs entreprises différentes, sous différentes législations nationales. Comme dans bien d'autres secteurs d'activité, la sous-traitance en cascade permet de réduire les investissements, avec pour conséquence d'accroître les risques d'accident. Ainsi,

l'Ever Given est exploité par une compagnie taïwanaise, bat pavillon panaméen, et une société allemande s'occupe de la gestion technique.

Face au blocage, c'est l'État égyptien, propriétaire du canal de Suez, qui est d'abord intervenu. Mais, étant donné l'ampleur des travaux nécessaires pour déplacer le porte-conteneurs géant, il n'avait pas les moyens de les réaliser lui-même. C'est finalement une entreprise privée hollandaise, Boskalis, qui a débloqué le canal. Il a fallu draguer environ 30 000 m³ de sable et mobiliser 13 remorqueurs.

C'est peut-être le vent et le sable qui ont provoqué l'accident de l'Ever Given. Mais il est d'abord le résultat d'une course à la rentabilité, quoi qu'il en coûte à la société.

Charles Legoda



L'Ever Given bloqué, visible sur des images satellites prises le 27 mars.

Birmanie : une répression sanglante

Face à la mobilisation de la population contre le coup d'État du 1^{er} février en Birmanie, la répression s'intensifie de semaine en semaine. Samedi 27 mars, alors que des manifestations étaient appelées dans de nombreuses villes, l'armée s'est livrée à un massacre.

Plus de 100 manifestants ont été tués ce jour-là, dont plusieurs enfants. L'armée a aussi tiré sur les participants aux funérailles qui ont suivi. Une infirmière, connue pour avoir appelé ses collègues à se mobiliser, a été abattue d'une balle en plein front alors qu'elle portait secours à des blessés. De nombreux cadavres sont emmenés par les militaires et non restitués à leurs familles. L'armée n'a pas hésité à incendier des dizaines de maisons pour briser la résistance de la population. Selon l'AAPP, l'Association d'assistance aux prisonniers politiques, l'armée « a utilisé des grenades et, pas seulement des balles réelles, mais des mitrailleuses dans les zones urbaines ». Le même jour, alors que des manifestants s'étaient réfugiés dans l'hôpital Royal d'Asia, l'armée les y a poursuivis et a tiré à l'intérieur, y compris sur le personnel médical.

L'AAPP, qui tente de recenser au jour le jour les victimes, dénombre au 29 mars 520 personnes assassinées par la junte depuis le coup d'État et 2574 prisonniers politiques. Les militants ouvriers sont

particulièrement visés par la répression. Selon Khaing Zar Aung, président de la Fédération des travailleurs de l'industrie du Myanmar (IWFM), l'armée demande aux propriétaires d'usine de divulguer les noms et adresses des dirigeants syndicaux pour les arrêter, et les soldats font du porte-à-porte dans les dortoirs et les foyers des travailleurs pour tenter de les retrouver.

Un journal syndical relate par exemple que, la semaine du 19 mars, dans l'usine de chaussures Xing Jia, dans la zone industrielle de Hlaing Thar Yar, alors que les ouvriers réclamaient des salaires impayés, la direction de l'usine a appelé la police. Huit travailleurs, dont deux militants syndicaux, ont été abattus. Soixante-dix travailleurs ont été arrêtés et chargés dans deux camions de prisonniers.

Cette même zone industrielle, déclarée en état de siège depuis le 14 mars, a été la cible d'une véritable guerre. Aujourd'hui, il semblerait qu'une grande partie des usines y soient fermées et de nombreux travailleurs,



Une barricade à Rangoun.

souvent originaires des campagnes pauvres, y sont retournés pour tenter de se mettre à l'abri. L'armée birmane a aussi bombardé la population d'une minorité ethnique, les Karen, dont un groupe armé est en rébellion contre la dictature. Le régime thaïlandais a refoulé impitoyablement les réfugiés qui avaient passé la frontière.

Pour autant, malgré la répression féroce, de nouvelles manifestations se sont déroulées dès le 29 mars dans de nombreuses villes. Il est difficile de connaître l'ampleur de ces manifestations

ainsi que celle de la grève qui continue d'affecter au moins une partie de l'économie birmane. Ainsi, selon le journal d'opposition en ligne *Myanmar Now*, le 30 mars, des centaines d'ouvriers d'usines appartenant à l'armée et fabriquant des pièces pour les véhicules militaires étaient toujours partiellement en grève. Un ouvrier racontait : « Je vais à l'usine uniquement les jours où je veux y aller. Même les jours où je suis à l'usine, je ne travaille pas. » Le gouvernement a dû aussi menacer de condamnation pénale des travailleurs du

public toujours en grève. Les dirigeants impérialistes, comme Biden ou Macron, ont condamné la répression féroce qui frappe le peuple birman. Mais ils n'envisagent pas de prendre des mesures pouvant nuire aux intérêts d'entreprises comme Zara, Lidl, Primark, Adidas ou Total, pour lesquelles travaille une grande partie de la classe ouvrière birmane. C'est donc bien sur elle-même, et elle seule, que la classe ouvrière birmane peut compter pour renverser la dictature.

Christian Bernac

Mozambique : impérialisme et terreur djihadiste

Le groupe djihadiste al-Chabab, affilié à l'État Islamique, s'est emparé le 26 mars de la ville de Palma au Mozambique. Des milliers d'habitants se sont enfuis là où ils pouvaient, dans les forêts voisines ou en mer.

Ce groupe fait régner la terreur dans cette région, le Cabo Delgado, depuis octobre 2017. Il s'agissait alors d'une bande d'une trentaine d'individus qui avaient attaqué un poste militaire. Depuis, ses effectifs n'ont cessé de grossir. Sous le drapeau de l'islam rigoriste, ils ont attaqué les villages les uns après les autres, incendiant les habitations, enlevant les jeunes et les femmes pour les forcer à rejoindre leurs groupes armés et pratiquant des décapitations spectaculaires pour terroriser ceux qui voudraient résister. En août dernier ils se sont emparés du principal port de la région, Mocimboa da Praia, une ville de 30000 habitants.

Comme dans tous les pays où prolifèrent ces bandes armées, leurs troupes grossissent en inspirant la terreur et du simple fait que, dans un tel climat, beaucoup jugent préférable d'être du

côté du plus fort. Mais ce développement est aussi lié à la misère et à l'oppression que subit la population. À une dizaine de kilomètres de Palma, se construit ce qui doit être le plus grand site gazier d'Afrique. Le français Total, l'italien ENI, l'américain Exxon Mobil s'y sont

emparés des terres et des zones maritimes nécessaires pour construire leurs installations, chassant les pêcheurs d'une des côtes les plus poissonneuses d'Afrique. Derrière Total s'est engouffré tout le gratin de l'industrie et de la finance française : Bolloré, Technip, la BNP, la Société générale. L'ensemble du projet est estimé à 60 milliards de dollars. En comparaison, le budget annuel de l'État mozambicain est d'environ

4 milliards de dollars.

Au Mozambique, la population est abandonnée à elle-même. Lors des cyclones qui ont ravagé d'autres régions il y a deux ans, faisant des centaines de morts et des millions de sinistrés, on avait vu sur les chaînes de télévision occidentales les images de villageois tentant de survivre au milieu de leurs habitations détruites, sans aucune aide extérieure. Cette situation est le reflet dramatique de ce

que vit en permanence la population du pays. Non seulement les ressources de l'État sont insuffisantes, mais elles sont dilapidées dans la corruption. L'État mozambicain s'est ainsi endetté de deux milliards de dollars auprès de banques suisses et russes pour financer en 2013 l'achat de navires français, thoniers et patrouilleurs, après versement de somptueux pots-de-vin à l'entourage du chef de l'État, ce que l'on a appelé « le scandale de la dette cachée ».

Dans ce contexte, de nouvelles recrues ne cessent de rejoindre les groupes djihadistes, qui passent en peu de temps de quelques dizaines à plusieurs milliers de combattants. Cela n'est pas vrai qu'au Mozambique. C'est maintenant dans presque toute l'Afrique que la population vit dans la crainte d'attaques meurtrières et que des régions entières tombent aux mains de telles bandes. La misère, la corruption alimentées par la présence de l'impérialisme sont le meilleur engrais pour le terrorisme.

Daniel Mescla



Le village de Chitolo, déjà attaqué par les djihadistes.

“La forme enfin trouvée de l’émancipation du travail”

Le 18 mars 1871, pour la première fois dans l’histoire, s’instaurait à Paris un pouvoir politique de la classe ouvrière. L’État mis en place par les travailleurs défendait les ouvriers, les petits boutiquiers, les petits artisans contre les patrons et les gros possédants. Marx, qui suivit pas à pas les événements, dit de la Commune qu’elle était « la forme enfin trouvée sous laquelle il était possible de réaliser l’émancipation du travail ».

Les mois précédant le 18 mars avaient été des mois d’agitation révolutionnaire. Le gouvernement bourgeois s’en était inquiété chaque jour davantage, d’autant que les ouvriers étaient armés et regroupés au sein d’une Garde nationale. Celle-ci, organisée en bataillons sur la base des quartiers parisiens,

lorsque Thiers, un vieux politicien monarchiste, chef du pouvoir exécutif, voulut désarmer les travailleurs le 18 mars, sa tentative échoua et il s’enfuit à Versailles, siège de l’Assemblée depuis un mois. Le même jour, le comité central de la Garde nationale prit le pouvoir qui lui tombait dans les mains et le garda, jusqu’aux

propre compte», allaient résumer Marx et Engels en 1872.

Mais par quoi remplacer cette machine d’État de la bourgeoisie, une fois démolie ? Dans le *Manifeste du parti communiste*, programme rédigé par Marx et Engels en 1848, la réponse n’avait pu être que très générale, Marx disant qu’elle devait être remplacée par « l’organisation du prolétariat en classe dominante ». La Commune montrait ce que cela pouvait signifier concrètement.

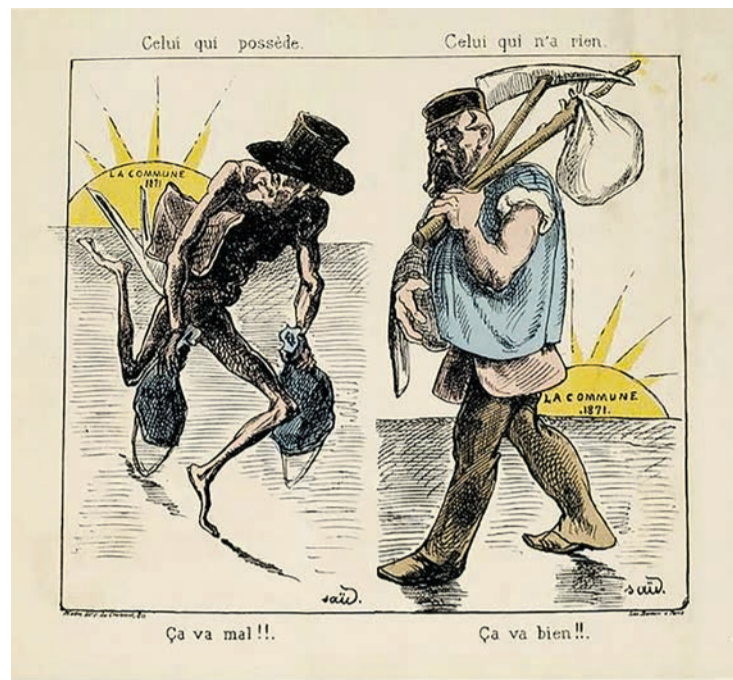
Parmi les 83 membres de la Commune, on comptait trente-trois ouvriers et quatorze employés. On peut citer le cheminot Arnaud, les mécaniciens Assi, Avrial, le ciseleur sur bronze Theisz, le fondeur Duval, le teinturier Benoît Malon, l’ouvrier bijoutier Léo Frankel, le cordonnier Séraillier, militant de l’Internationale et correspondant de Marx, avec Frankel.

Ces Communards, élus au suffrage universel dans les divers arrondissements de la ville, étaient responsables devant leurs électeurs, révocables à tout moment. Les autres fonctions, notamment de police et de justice étaient occupées par des élus, également révocables à tout moment et qui n’avaient de comptes à rendre qu’aux travailleurs.

Du haut en bas de l’échelle, les élus furent rémunérés par un salaire bien loin de ce que s’accordaient les dignitaires de l’État bourgeois. Les pots-de-vin traditionnels et les indemnités de ceux-ci avaient disparu. Le comité central écarta ainsi fermement une proposition d’augmentation de la solde des gardes nationaux. « Quand on est sans contrôle et sans frein, déclara Edouard Moreau, un garde national dont le point de vue l’emporta aisément, il est immoral de s’allouer un traitement quelconque. Nous avons jusqu’ici vécu avec nos trente sous ; ils nous suffiront encore. » La Commune, était ce « gouvernement à bon marché » dont allait parler Marx.

Un pouvoir défendant l’ouvrier contre le patron

La Commune n’eut que peu de temps, mais les mesures qu’elle prit montrent dans quel sens les travailleurs entendaient diriger la société. Le 29 mars, elle décida la remise des loyers,



« considérant que le travail, l’industrie et le commerce ont supporté toutes les charges de la guerre et qu’il est juste que la propriété fasse sa part de sacrifices ». Le même jour, elle suspendit la vente des biens que la population mettait en gage au Mont-de-piété quand sa situation financière était trop difficile. Le 12 avril, elle régla le problème des échéances commerciales en décidant leur report et leur échelonnement sur trois ans, ce qui lui rallia une grande partie de la petite bourgeoisie, qui sans cela aurait été ruinée.

Le 2 avril, fut décrétée la séparation de l’Église et de l’État, la suppression du budget des cultes et la transformation de tous les biens ecclésiastiques en propriété nationale. L’instruction fut proclamée obligatoire, gratuite et laïque. La Commune ouvrit à tous des bibliothèques, des musées, des théâtres.

Ce nouveau pouvoir n’était pas composé de ces spécialistes dont la bourgeoisie dispose. Mais il avait bien plus, grâce à la participation du plus grand nombre aux décisions. Le ciseleur Theisz, élu à la Commune, réorganisa en 48 heures les services de la poste à l’intérieur de la ville, grâce au dévouement des employés restés à Paris, malgré le sabotage organisé par les fonctionnaires qui avaient fui à Versailles.

C’est à la commission

du Travail et de l’Échange qu’apparut le plus clairement le caractère de classe du nouveau pouvoir. L’ouvrier bijoutier Leo Frankel disait : « Je n’ai accepté d’autre mandat que celui de défendre le prolétariat et, quand une mesure est juste, je l’accepte, et je l’exécute sans m’occuper de consulter les patrons. » La commission qu’il dirigeait décida par le décret du 16 avril de faire l’inventaire des ateliers abandonnés par les patrons, de les remettre en marche sous la direction des travailleurs. Le décret du 20 avril interdit le travail de nuit dans les boulangeries. Les patrons boulangers, particulièrement dans le III^e arrondissement, tentèrent de saboter la mesure et d’en reculer l’application. Les pains fabriqués la nuit furent alors saisis et distribués à ceux qui en avaient besoin. Le décret du 27 avril mit fin aux amendes et retenues sur les salaires. Celles qui avaient été infligées par les patrons depuis le 18 mars devaient être restituées à l’ouvrier.

Comme l’écrivit Marx dans *La guerre civile en France* : « La grande mesure sociale de la Commune, ce fut sa propre existence et son action. » La Commune allait être, pour des générations de militants ouvriers, l’exemple de la façon dont la classe ouvrière peut gérer la société quand elle en prend la direction.

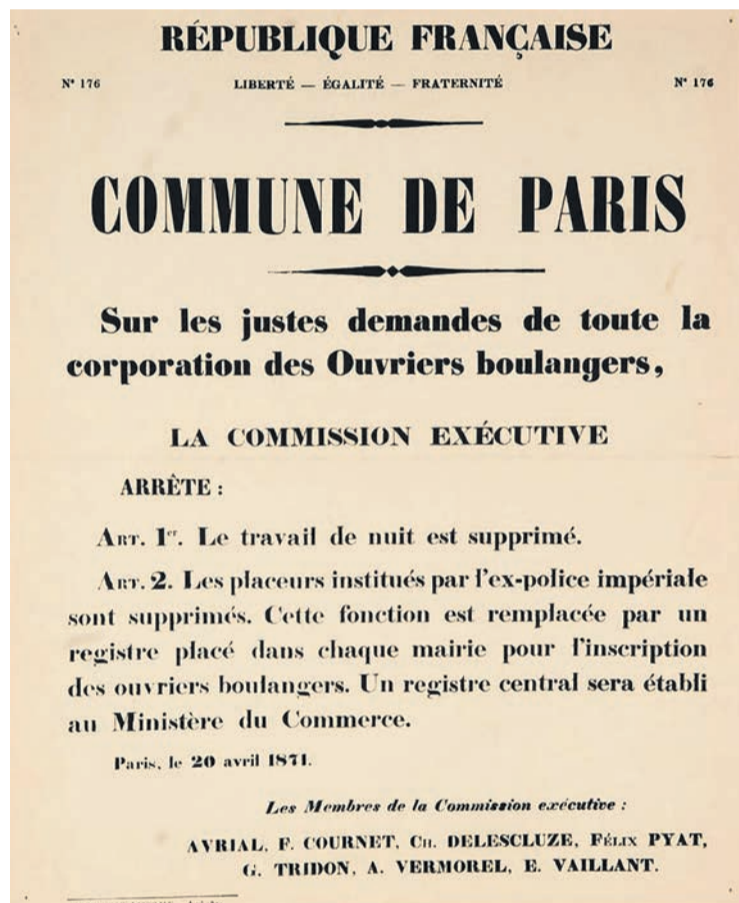
Aline Rétesse

Notre série d’articles sur la Commune, commencée dans notre n° 2746 du 19 mars, se poursuivra dans nos prochains numéros.

Cercle Léon Trotsky

L’actualité de la Commune de Paris

Du fait des mesures sanitaires, le Cercle Léon Trotsky prévu sur ce sujet n’a pas pu se tenir. À la place, une vidéo de présentation du sujet est disponible sur le site de Lutte ouvrière, ainsi que la brochure avec l’intégralité du texte.



avait été ouverte à tous les citoyens sans distinction sociale depuis le mois d’août 1870, et était de ce fait majoritairement composée d’ouvriers, d’employés, de petits artisans. Constitués en Fédération de la Garde nationale, ses bataillons élisaient leurs propres chefs. Son comité central élu le 15 mars 1871, composé de 38 membres dont 21 ouvriers, résumait ainsi son programme : « Nous sommes la barrière inexorable élevée contre toute tentative de renversement de la république. Nous ne voulons plus d’aliénations, plus de monarchies, plus de ces exploiters, ni oppresseurs de toute sorte. »

La bourgeoisie ne pouvait tolérer l’existence de cette volonté armée de la population ouvrière. Mais

élections du 26 mars après lesquelles il le remit à la Commune élue.

Les premiers décrets de la Commune

Le premier décret de la Commune fut la suppression de l’armée permanente et son remplacement par le peuple en armes. Les travailleurs parisiens décidèrent que tous les fonctionnaires, y compris les policiers et les juges, seraient désormais élus, responsables devant la population, et révocables. Ils démolissaient ainsi naturellement tout le vieil édifice étatique : « La Commune notamment a démontré que la classe ouvrière ne peut pas se contenter de prendre la machine d’État toute prête et de la faire fonctionner pour son

PPG – Bezons : les travailleurs contre la fermeture

Jeudi 25 et vendredi 26 mars, une grande partie des 208 travailleurs de l'usine de mastics PPG de Bezons, anciennement propriété de Hutchinson, ont mis l'entreprise à l'arrêt en cessant le travail et en bloquant l'entrée principale du site, obligeant plusieurs camions à faire demi-tour.

Rassemblés pendant deux jours complets dans une ambiance festive autour du barbecue, ils ont affirmé leur opposition au projet de fermeture de l'entreprise.

Il restait si peu de monde à l'intérieur qu'aucune production n'a été possible et la direction a même dû libérer les intérimaires de l'équipe d'après-midi, à qui

elle ne savait pas quel travail donner. Certains en ont d'ailleurs profité pour venir saluer leurs collègues.

PPG a prévu de déménager la production du site de Bezons vers une usine en Angleterre et une autre en Espagne. Malgré ce plan de fermeture, la direction de l'usine tente de faire pression sur les uns et les autres,

pour essayer de sortir le plus de produits possible, avec peu de succès jusqu'à maintenant.

La direction, qui ne manque pas de culot, vient en plus de présenter à l'antenne du ministère du Travail du Val-d'Oise, la Directe, son « plan de sauvegarde de l'emploi »... qui ne prévoit de sauver aucun emploi. Elle ne présente d'ailleurs que des mesures d'accompagnement, dans l'espoir de faire croire qu'elle pourrait licencier sans douleur. Personne n'est dupe et si la Directe venait à avaliser ce plan,

ce serait donner l'autorisation de continuer à licencier à un groupe qui vient de racheter en quelques mois quatre autres sociétés pour près de cinq milliards de dollars et qui ne manquera pas de chercher à accroître sa rentabilité et ses profits en y supprimant encore des emplois. Mais le simple fait qu'elle n'annonce pas son refus dès à présent est un début de réponse... Il n'y a pas grand-chose à attendre de ce côté-là, même si refuser ce plan serait la moindre des choses. La ministre du Travail s'était d'ailleurs

répandue sur les ondes pour dire qu'elle invitait « ceux qui n'ont pas le couteau sous la gorge (les groupes comme PPG) à ne pas engager de plan de licenciements ». Les belles paroles n'engagent à rien.

Pour beaucoup, ce rassemblement est une victoire morale et un premier succès qui donne envie d'aller en chercher d'autres. Une chose est sûre, personne n'est décidé à se laisser jeter dehors par une multinationale pleine aux as.

Correspondant LO

Air France : nouvelles attaques contre les salaires

Au moment où l'État vient de négocier avec Bruxelles une aide supplémentaire de 7 milliards à Air France, la direction de la compagnie, dont cela remplit les poches, veut faire celle de ses salariés.

Avec le retour des négociations annuelles obligatoires, Air France, qui supprime à nouveau des emplois par centaines, veut aussi supprimer des jours de congés et s'en prend à la PUA (prime uniforme annuelle).

En pratique, en plus des baisses de salaires dues à la perte des primes dans le cadre du chômage partiel, baisses qui peuvent atteindre plusieurs centaines d'euros par mois pour des mécanos avions et autres catégories de personnel ouvrier et technicien, la direction veut encore réduire leurs salaires par tous les bouts.

Elle ne compte visiblement pas s'arrêter en chemin. Ainsi, selon des

« sources bien informées » que cite la presse économique, elle s'apprête à négocier avec les syndicats un accord permettant d'intégrer le 13^e mois dans le salaire de base. Ce qui se présente comme une simple régularisation est en fait une énorme arnaque supplémentaire. Car le but de l'opération est d'intégrer le montant du 13^e mois dans le système de l'activité partielle, et donc de le faire prendre en charge par l'Assurance-chômage comme le salaire des autres mois.

Pour la direction de la compagnie, ce serait avoir le beurre et l'argent du beurre. Mais comme elle se doute bien que cela risque de provoquer des réactions, elle cherche à faire peur.



À Orly, au N3, les travailleurs contre les sanctions.

Ainsi, dans les ateliers et les hangars de la DGI d'Orly, coup sur coup, elle a pris des sanctions. Elle a décidé de licencier un jeune du Bureau technique qui refusait de passer d'un horaire administratif en horaire de 2x8, alors que cela n'avait pas été prévu lors de son

embauche. Et au hangar N3, deux travailleurs ont reçu deux lettres de constat au prétexte qu'ils auraient mal porté le masque.

Dans les deux cas, l'effet produit a été l'inverse de celui recherché. Les camarades des sanctionnés se sont aussitôt mobilisés,

manifestant dans les ateliers et les locaux de la direction. Ils ont obtenu qu'une lettre de constat soit annulée. Et pour obtenir le retrait des deux autres sanctions, il n'y aura qu'un moyen : maintenir la pression sur la direction.

Correspondant LO

Groupe Crédit agricole-LCL : fermetures d'agences pour garantir les profits

Le gouvernement classe les banques dans la catégorie « activités essentielles », ce qui les autorise à rester ouvertes. Mais cela ne les empêche pas de fermer des agences à tout va.

En décembre, en même temps que leur fusion, la Société Générale et le Crédit du Nord annonçaient la disparition de 600 agences d'ici 2025. Ce mois-ci, c'est au tour de LCL, avec 250 fermetures d'ici 2023.

Alors que la presse titrait « LCL va fermer 15% de ses agences », dans l'entreprise, le communiqué interne annonçait « le renforcement de 350 à 400 agences avec l'arrivée d'un ou plusieurs conseillers grâce au regroupement d'environ 250 autres points de vente ».

Ce n'est pas la première fois que la direction fait le coup. Déjà, en 2016, quand elle avait fermé 350 agences, elle utilisait systématiquement le mot regroupement, et jamais fermeture. Mais ce langage ne trompe personne, ni les salariés ni les clients qui, dans les faits, trouvaient porte close en allant à leur agence.

Alors que depuis des années elle diminue les effectifs, la direction explique maintenant qu'en dessous de trois salariés dans une

agence, on ne peut pas offrir le niveau de service attendu par les clients. Il n'est pas sûr que les clients, qui n'auront plus d'agence à disposition, considéreront cela comme une amélioration du service.

Quant aux renforts annoncés dans les agences maintenues, ils arriveront avec du travail, puisque les comptes des clients seront aussi transférés. On se demande bien où sera le renfort. D'autant, qu'entre temps, les départs en retraite, ou démissions liées à cette situation ne seront pas remplacés. Pour finir, il y aura des postes en moins.

Les mutations concernent environ 600

salariés, qui vont être confrontés à des changements de type ou de lieu de travail ou aux deux, avec souvent davantage de temps de transport. La direction se réserve la possibilité de muter quelqu'un jusqu'à 50 km de son ancien lieu de travail ! Cela pourra donc s'ajouter à la précédente distance domicile-travail.

Pour les clients, ce sera un accès moins facile à une agence, ou à un distributeur de billets. La direction prend prétexte d'une moins grande fréquentation des agences, et mise sur l'utilisation de l'informatique. Mais elle ne tient pas compte des personnes qui ont des difficultés avec Internet,

ni même des commerçants qui ont besoin de faire des dépôts...

Côté LCL, aucun licenciement n'est en principe prévu. Mais des agences qui ferment, cela veut dire des suppressions d'emplois dans les entreprises de ménage, de traitement du courrier, des transports de fonds, de la maintenance des automates, sans parler des commerces alentour qui pourraient être touchés.

Avec cette opération, la direction va faire des dizaines de millions d'économies qui vont s'ajouter aux centaines de millions de bénéfices pour le plus grand bonheur des actionnaires.

Correspondant LO

Hôpital Pitié-Salpêtrière – Paris : face à la troisième vague

Pour faire face au nouvel afflux de patients du Covid, les hôpitaux doivent de nouveau pousser les murs et se débrouiller avec les moyens habituels.

Depuis un an, la seule chose qui a progressé est la connaissance de la maladie et sa prise en charge. Il n'y a eu ni création de lits, ni embauches, ni augmentation des formations, bien au contraire. Les économies budgétaires restent le maître-mot, dans la santé comme dans bien des secteurs.

Pour l'accueil des patients, les mêmes mesures sont de retour. Les interventions chirurgicales non-urgentes (qui peuvent le devenir, tant les reports sont incessants) commencent à être déprogrammées, de même que les interventions très lourdes nécessitant des jours de réanimation. Les salles de réveil sont transformées en salles de réanimation et les hôpitaux de semaine deviennent des salles

d'hospitalisation traditionnelle. Des lits éphémères sont aussi ouverts.

Si cette année il ne manque pas trop de matériel, tels que les respirateurs ou les médicaments, le manque de personnel est catastrophique. Les directions ont donc de nouveau stoppé la formation des stagiaires infirmiers en anesthésie et en bloc opératoire, pour les envoyer en réanimation. Mille stagiaires infirmiers de l'AP-HP ont eu quelques jours de formation en réanimation, ce qui est totalement insuffisant, et vont tout de même y être affectés. Les retraités, des intérimaires en CDD d'un mois sont sollicités, mais combien répondent à l'appel? Mystère!

À l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, qui fait partie de

l'AP-HP, les secteurs qui n'accueillent pas de patients Covid continuent à fonctionner, mais les places sont très limitées et le turn-over des patients est important. La préoccupation du personnel est le risque de contamination des patients, et cela prend beaucoup de temps et d'énergie. Et quand un ou plusieurs patients sont contaminés, c'est le branle-bas de combat pour isoler, tester, désinfecter.

Dans ce contexte de pénurie de lits, un collectif de médecins réanimateurs a fait une tribune dans le journal *Le Monde*. Ils disent au gouvernement, face à la troisième vague, « *d'assumer devant la société tout entière sa stratégie* », car la saturation des services de réanimation pourrait obliger les soignants à faire un tri entre les malades. Ce serait ajouter encore un scandale au scandale.

Correspondant LO

Hôpital de la Croix-Rousse – Lyon : manque de moyens face au Covid

La nouvelle vague épidémique à laquelle les hôpitaux de Lyon doivent faire face est pire que les deux précédentes. En plus du virus, le personnel doit faire face aux conséquences des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement.

À l'hôpital de la Croix-Rousse, où la direction se vante d'ouvrir un nouveau bâtiment ultra-sécurisé équipé avec du matériel médical de pointe destiné aux patients à haut risque infectieux, les chambres haut isolement – qui devaient fonctionner avec un système de basse pression pour empêcher les agents pathogènes de sortir – ont été conçues par erreur avec un système de haute pression, qui envoie toutes les bactéries dans le reste du service. Dans un autre bâtiment, à la suite d'un dysfonctionnement du chauffage que la direction n'avait pas pris au sérieux, un plafond s'est effondré sur un médecin, qui a échappé de peu à l'éboulement et au jet d'eau brûlante. Quant à l'unique machine qui interprétait les tests PCR de tout l'hôpital, elle est tombée en panne, donnant des résultats erronés. Le personnel du labo a dû reprendre plusieurs jours de travail avec d'autres machines, et des patients ont dû rester plus longtemps à l'hôpital, car leurs examens ont été retardés dans l'attente de ces nouveaux résultats. Pire encore : à cause des faux résultats de leurs tests, des patients atteints du Covid ont été en contact avec les autres, alors que de nombreux clusters ont déjà été détectés dans l'hôpital.

Mais c'est le manque de personnel qui crée le plus de difficultés. Les départs à la retraite ne sont pas toujours remplacés et certains travailleurs en fin de contrat ne sont

ni embauchés ni prolongés. Les brancardiers manquent d'effectifs pour assurer tous les déplacements supplémentaires, en particulier les transports de patients Covid, qui demandent beaucoup de temps pour éviter la contamination. Faute d'infirmières et d'aides-soignantes de nuit, des lits risquent d'être fermés en Médecine et en Chirurgie. Et quand l'état d'un patient se dégrade, il n'y a pas de place pour lui en Réanimation : il doit rester plusieurs heures sur un brancard dans le couloir des Urgences, et parfois être évacué par le Samu vers un autre hôpital, qui finit par saturer à son tour.

La situation des services de Réanimation est chaotique. Le manque de personnel est tel qu'un aide-soignant doit parfois s'occuper de huit patients intubés en même temps, alors que chacun d'entre eux a besoin de soins continus et d'une attention permanente. En Chirurgie, 30% des interventions sont déprogrammées pour mettre le personnel à disposition des services de Réa.

Cette situation est insupportable pour tous les travailleurs de l'hôpital et la colère monte contre le gouvernement, dont les mensonges ne peuvent plus tromper personne. Quand le coronavirus est arrivé, Macron disait qu'on ne peut pas former du personnel en quelques jours. Un an plus tard, on voit clairement que rien n'a été fait pour se préparer à cette nouvelle vague de l'épidémie.

Correspondant LO



Dans la manifestation de la Santé le 16 juin 2020.

SNCF-Nantes : la colère s'exprime

À la gare de Nantes, un mouvement de grève a commencé le vendredi 26 mars et un autre appel à la grève est lancé pour le 2 avril.

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase a été l'annonce par la direction de la SNCF qu'elle supprimait la possibilité pour les cheminots (agents, conducteurs et contrôleurs travaillant tous en service décalés) de stationner à proximité de la gare, y compris à 4 heures du matin ou à 23 heures. De plus, elle veut demander à ceux qui pourraient se garer à un quart d'heure à pied

de leur lieu d'embauche de signer une décharge les engageant à ne pas se retourner contre la SNCF en cas de dégradation ou d'incendie de leur véhicule ; et cela, y compris, à l'intérieur des emprises SNCF.

Chez les contrôleurs, l'encadrement met la pression pour que chaque billet de voyageur soit scanné, même en pleine crise Covid, avec parfois des trains bondés. Quant à ceux qui

partent en « *découcher* » sur deux jours, ils doivent prévoir d'emporter quatre repas d'avance, sachant que tout est fermé, pour pouvoir manger dans les foyers de coupure où ils dorment.

Il est notable que les guichetiers, qui eux, n'ont pas accès au parking, ont tenu à faire grève le 26 : leurs postes fondent comme neige au soleil (ainsi, au Mans et à Angers, treize postes vont être supprimés dans les mois à venir) et le quart d'entre

eux se retrouvent en arrêt maladie.

Comme dans de nombreuses entreprises, la direction de la SNCF profite du Covid pour s'attaquer aux cheminots. Sauf que, là, le bouchon a sauté et certains grévistes font bien sentir qu'il n'est pas question de céder. Ils se sont retrouvés lundi 29 pour interpeller les dirigeants, en réunion ce jour-là : « *Il n'y a que vos camemberts, vos stats qui comptent... Venez avec nous en tournée dès 4 heures du matin*

pour revenir le lendemain à 23 heures ! »

Les conditions de travail se dégradent du fait des attaques de la direction, mais celle-ci a réussi, et c'est tant mieux, à ressouder tout le monde contre elle. Cette mobilisation peut même donner envie à d'autres travailleurs de s'y mettre, comme ceux des guichets l'ont fait. Les discussions sont nombreuses, en attendant la prochaine journée de grève.

Correspondant LO

Fonderie de Bretagne-Morbihan : les travailleurs contre le projet de Renault

Mardi 23 mars, un rassemblement organisé par la CGT a eu lieu à la Fonderie de Bretagne à Caudan, dans le Morbihan, pour dénoncer la vente de cette fonderie par son propriétaire, le groupe Renault.

Plusieurs centaines de personnes ont participé à ce rassemblement, notamment des représentants des autres usines du groupe Renault, de Flins, Le Mans, Cléon, mais aussi des délégations des Fonderies du Poitou, des travailleurs de l'hôpital de Lorient, de l'abattoir Bigard... Tous étaient venus apporter leur soutien aux 350 travailleurs de la FDB menacés de perdre leur emploi.

Devant les salariés de la fonderie, à 95% en grève selon leur syndicat, plusieurs interventions ont eu lieu lors de cette assemblée, parmi lesquelles celles d'Alexis Corbière de la France insoumise et de Fabien Roussel pour le PCF. Beaucoup de ces discours étaient d'une teneur nationaliste, réclamant essentiellement le rapatriement de la sous-traitance automobile en France, ou mettant en avant le savoir-faire breton plutôt que de dénoncer la concurrence, organisée de fait par Renault, entre les travailleurs de Bretagne, d'Espagne ou

de Roumanie.

Ces mêmes intervenants en appellent aux élus pour trouver des solutions. Ce n'est certainement pas en invitant les salariés à s'en remettre aux parlementaires ou autres ministres que les travailleurs de la Fonderie de Bretagne sauveront leur peau. À quoi bon vouloir convaincre les dirigeants de Renault du savoir-faire local et leur proposer des plans industriels, toutes choses dont les patrons n'ont cure, guidés seulement par la soif du profit.

Comme l'ont affirmé certains représentants des usines de Cléon et de Flins, les salariés de la FDB n'ont une chance de gagner qu'en unissant leurs forces pour lutter avec tous les travailleurs de Renault contre le projet de supprimer 15 000 emplois (dont 4 600 en France) sur l'ensemble du groupe.

C'est tous ensemble que les travailleurs pourront faire reculer la direction du groupe Renault.

Correspondant LO



RADIO FRANCE JULES BRELAZ

Fonderies du Poitou – Ingrandes : où sont passés les millions ?

Le site des Fonderies du Poitou, autrefois Renault, à Ingrandes, dans la Vienne, est aujourd'hui dans les mains d'un groupe, Liberty Alvanca, qui a déjà annoncé la fermeture en juin de la fonderie Fonte et la mise à la porte de ses 292 salariés.

La fonderie Alu elle aussi consacrée à l'automobile, tourne à fond pour l'instant, mais, faute de commandes de la part de Renault, qui restait son principal client, l'avenir de ses quelque 300 salariés est lui aussi plus qu'incertain.

Or, dans le cadre de la politique publique de soutien aux entreprises « visant à atténuer l'effet Covid », les patrons de la fonderie Alu ont contracté en décembre un prêt de 18 millions, avec garantie de l'État (PGE). Le hic, c'est que ces 18 millions ont tout bonnement disparu... La société financière Greensill, principal partenaire bancaire du groupe, à qui ce prêt avait été demandé, vient d'être déclarée en faillite, et l'usine d'Ingrandes n'en a pas vu arriver le premier centime, pourtant attendu pour mars.

Une enquête préliminaire ayant été ouverte par le procureur de la République de Poitiers, le directeur du site a été entendu comme témoin à la gendarmerie. Les enquêteurs lui auraient demandé d'expliquer pourquoi, selon lui, la société n'a pas perçu ces

18 millions de PGE, la direction de Liberty ayant déclaré qu'elle « ne peut pas commenter l'enquête préliminaire » et qu'elle n'a « pas connaissance d'agissements qui seraient contraires à la légalité ».

Face à cette situation, les élus locaux, inquiets des menaces de cessation de paiement qu'agitent les patrons, et surtout des retombées d'une possible colère des travailleurs sur leur carrière électorale, poussent les hauts cris face aux patrons des Fonderies, déclarent que « c'est scandaleux », en évoquant le dépôt de bilan de Greensill, et ajoutent qu'il « convient donc de sécuriser les fonds du plan de sauvegarde de l'emploi » pour la fonderie Fonte, qui doit fermer en juin prochain. Dans ce but, ils demandent au groupe Liberty de « faire la lumière en toute transparence sur la situation financière du groupe ».

Si les tractations des capitalistes de la finance comme de l'industrie sont secrètes, c'est que cela correspond à leur nature. Les responsables politiques

entre autres. Un « oubli » dénoncé par la CGT dans un tract intitulé « Et nous alors ? » demandant aussi « que toute la lumière soit faite »... Depuis, la ministre déléguée à l'Industrie a tenu à les rassurer : l'État viendra aussi au secours des Fonderies du Poitou si nécessaire.

qui ont dit aux travailleurs qu'ils allaient convaincre les patrons de maintenir les emplois ne devraient pas être surpris. Ils sont « en même temps » les ardens défenseurs du capitalisme, c'est-à-dire d'un système où les vraies décisions se prennent dans le secret des conseils d'administration, en fonction des profits attendus par les actionnaires, pas en fonction des emplois ni des besoins de la société. Alors, ils peuvent continuer en pure perte leurs gesticulations de marionnettes.

Lors de la visite d'un grand pont à l'usine, le 9 mars dernier, à la question d'un ouvrier de la fonderie Alu, le directeur avait répondu : « Qu'est-ce que je peux faire pour les millions d'euros partis et disparus dans la banque allemande ? Que j'aie les chercher et les ramener dans le coffre de ma voiture ? » La réponse avait fusé de toutes parts : « Oui, et tout de suite ! »

Imposer la réquisition des ces groupes qui ferment des usines après avoir amassé des millions de profits, imposer le contrôle de leurs comptes par les travailleurs, ce serait la seule façon de retrouver les millions « égarés ». Mais le leur demander gentiment ne sert à rien.

Le problème n'est pas de demander à l'État de financer de nouveau les patrons, mais de se mobiliser face aux menaces de Liberty de ne pas payer les salaires en déclarant aussi la fonderie Alu en cessation de paiement.

Correspondant LO



Le 23 mars, à la Fonderie de Bretagne.

Energys - Arras : ce n'est pas aux travailleurs de payer

À l'usine Energys d'Arras, dans le Pas-de-Calais, spécialisée dans la production de piles et d'accumulateurs électriques, la direction a annoncé la fin de contrats d'intérimaires dans les semaines à venir.

La raison invoquée est la pénurie mondiale de

plastique, qui entraînerait des problèmes d'alimentation en bacs. Alors que, depuis des mois, les travailleurs se sont vu imposer des cadences, aujourd'hui, les patrons les mettent dehors et annoncent la fermeture de l'usine les 3, 4 et 5 avril.

Rien qu'en 2020, l'entreprise a fait 317 millions de dollars de bénéfices avant impôt. Il y aurait donc largement de quoi payer tous les salariés de l'entreprise, ceux qui ont réellement produit ces richesses.

Correspondant LO

Les territoriaux contre le vol des congés

À Reims

Depuis le mois de janvier, les agents de la ville et de l'agglomération de Reims poursuivent leur mouvement contre le passage aux 1 607 heures, prévu par la loi de transformation de la fonction publique, qui aurait pour conséquence de leur faire perdre de 7 à 12 jours de congés, en rajoutant 60 heures par an à chaque travailleur.

Lors d'une troisième journée de grève, mardi 16 mars, 250 grévistes se sont retrouvés devant l'hôtel de ville pour remettre une pétition massivement signée dans les services reprenant leur revendication: «*TOUS les agents doivent garder TOUS leurs congés*». Le maire, Arnaud Robinet, absent à l'heure du rassemblement, et la présidente d'agglomération, Catherine Vautrin, qui ne voulaient recevoir qu'une délégation restreinte en fin de journée, ont dû revoir leur agenda. Car, pour soutenir la délégation de 25 collègues qui venait d'être élue, l'ensemble

des grévistes a investi le hall de la mairie.

Chacun était content d'obliger ainsi la présidente d'agglomération à quitter une réunion pour venir chercher les 1 300 signatures. Le soir, la délégation élue, composée d'une dizaine de travailleurs et de représentants des syndicats, est allée chercher la réponse des élus. Et le lendemain elle rendait compte à une quarantaine de travailleurs réunis devant la mairie du refus de celle-ci de céder sur le maintien total des congés. Les élus lâchaient seulement quelques miettes pour certaines catégories d'agents



auxquels ils rendraient quelques jours de congés. Mais, pour les travailleuses et travailleurs de la mairie, le compte n'y était pas.

La semaine suivante, deux réunions regroupant de 30 à 80 agents se sont tenues. Les agents ont décidé d'organiser le détournement du sondage de la direction, qui voudrait leur faire dire qu'ils seraient

d'accord pour travailler 36h10, 37h30 ou 39h, sous prétexte de remplacer les jours de congés par des RTT. En dépit des interventions de plusieurs représentants syndicaux, qui n'étaient pas favorables à poursuivre le mouvement par la grève, les présents ont finalement massivement voté de se remettre en grève le 8 avril, pour apporter ensemble à

la direction la réponse à son sondage bidon.

À cette occasion, un comité d'organisation des agents en lutte contre le vol des congés, réunissant sept travailleurs, a été élu pour organiser le détournement et mettre à profit les jours qui viennent pour discuter avec les autres et les convaincre d'être nombreux en grève le 8 avril.

Correspondant LO

À Nantes

Jeudi 25 mars, des agents territoriaux de la ville de Nantes et de Nantes Métropole étaient en grève pour contester l'augmentation de leur temps de travail.

Comme dans d'autres communes, la mairie (PS, EELV, PC, UBD), dirigée par Johanna Rolland (PS) veut faire passer le temps de travail de 1547h à 1607 heures; soit 60 heures supplémentaires par agent et par an. Cela suppose de supprimer six jours de congés, sur les trente-trois octroyés actuellement. Avec cette économie, d'après la CGT, la mairie et la métropole pourraient se passer de recruter

300 agents à temps plein. Et la mairie ne s'arrête pas là: suite à la modification des horaires, elle parle déjà de supprimer les tickets-restaurants aux agents en équipe.

Alors que les salaires sont bloqués depuis des années, que les conditions de travail se dégradent, les 1607 heures ne passent pas! Près de 1 000 agents étaient en grève et ont défilé au cri de «*Johanna, nous*

voilà» jusqu'aux portes de la mairie. Divers secteurs étaient représentés: la voirie, la propreté urbaine, les espaces verts, le service de l'eau...

Cette journée était une première mobilisation, avant celle du 9 avril. D'autres agents de l'agglomération se sont également mobilisés dans la commune de Rezé le 23 mars, et la contestation pourrait s'élargir aux collègues de Nantes Métropole et aux autres communes, car tous les territoriaux sont attaqués.

Correspondant LO

À Ploufragan

Commencé le 19 mars, le mouvement de grève et d'actions contre le passage aux 1 607 heures annuelles continue parmi les employés municipaux de Ploufragan, près de Saint-Brieuc.

Après une semaine de grève et de débrayages quotidiens, ponctuée par des rassemblements devant les services de la mairie et une manifestation dans les rues de la commune, les propositions faites par le maire, apparenté PCF, ont été jugées insuffisantes. Il a confirmé la perte des congés d'ancienneté et a proposé, en échange, une revalorisation du régime indemnitaire de 50 euros net et une prime de 10 euros brut pour les postes de catégorie C dits à responsabilité. Les employés en catégorie C sont les plus nombreux et les plus mal payés. Depuis des années, ils n'ont quasiment pas été revalorisés.

Après une semaine de mobilisation, les grévistes ont considéré que c'était trop peu et, surtout, ils n'acceptent pas le chantage de la mairie, qui dit qu'aller au-delà des 50 euros aboutirait à augmenter les impôts de la population. Les grévistes ont fait leurs comptes. 60 heures de plus par agent et par an, multiplié par les 270 agents de la commune, cela équivaut à environ dix postes à temps plein. Si la mairie devait assurer ces



postes supplémentaires par des embauches, cela lui coûterait beaucoup plus. Et puis, dans une période où le chômage explose, faire travailler plus les employés alors que tant de chômeurs attendent un emploi, c'est aberrant.

Les débrayages continuent donc. Une centaine d'employés municipaux y participent toujours, avec l'envie d'informer largement la population sur les raisons de ce mouvement de colère inédit à Ploufragan et de s'en faire une alliée dans le bras de fer qui est engagé avec la mairie.

Correspondant LO

Alcatel-Lucent - Calais: les travailleurs font reculer la direction

Suite à une altercation entre deux salariés de l'usine Alcatel de Calais, l'un des deux s'est vu infliger une mise à pied immédiate. La direction prévoyait de le licencier dans la foulée.

Ce licenciement expéditif d'un ouvrier qui travaille chez Alcatel depuis plus de vingt ans a révolté bon nombre de travailleurs, qui ont décidé de réagir.

Dès le lendemain matin, le mardi 23 mars, ce sont près de 150 de ses

collègues qui se sont mobilisés. Ils ont débrayé et se sont rassemblés sur le parking de l'entreprise à partir de 6 heures, l'heure à laquelle le collègue sanctionné aurait dû prendre son poste. Ils voulaient montrer leur solidarité, mais aussi leur colère face

à la décision de la direction. Et cela a payé: face à la mobilisation, la direction a été contrainte de revenir sur sa décision, et le licenciement a été annulé.

En attaquant ce salarié, la direction d'Alcatel voulait faire un exemple. Mais les travailleurs ont montré que lorsque les patrons veulent s'en prendre à l'un d'entre eux, tous sont attaqués, et tous peuvent réagir.

Correspondant LO

RATP-Ligne 13 : piquêre de rappel pour la grève

Depuis des mois, à la RATP, les sanctions tombent sur les conducteurs pour les motifs les plus variés. Au début de l'épidémie, n'ayant ni masques ni gel, certains d'entre eux s'étaient mis en droit de retrait. Cela leur avait valu des « code 800 », c'est-à-dire d'être pointés en absence illégale.

Depuis, d'autres sanctions ont été régulièrement infligées à des conducteurs sous prétexte de manque de respect de la réglementation ou de la sécurité, comme le fait de ne pas avoir coché les cases CM (conduite manuelle) sur leur feuille de route chaque fois qu'ils conduisent sans le pilotage automatique. Ces sanctions ont des conséquences sur le déroulement de carrière : les augmentations de salaire

normalement prévues au fil des années passées dans l'entreprise sont retardées de six mois ou plus, au bon vouloir de la direction, qui bloque ou pas le salarié sanctionné lors des commissions de classement où sa situation se discute.

Le sentiment de bien des conducteurs est que, derrière ces prétextes, il s'agit de faire des exemples pour leur faire baisser la tête, et leur montrer « qui est le

patron ». La direction a sans doute toujours en travers de la gorge la grève des transports de décembre 2019 - janvier 2020, quasi totale sur la ligne 13 pendant deux mois, et ne rate aucune occasion pour tenter de reprendre la main.

Sa dernière attaque, un avertissement à un conducteur qui avait plaisanté sur les ondes de la radio servant à communiquer avec le poste de commandement, a eu l'effet inverse. Choqués par la disproportion entre la sanction et ce qui était reproché, des conducteurs ont pris contact avec l'encadrement pour faire lever cet avertissement, en vain. Ils ont alors décidé de ne pas

laisser passer.

Lundi 22 mars, environ 80 conducteurs se sont servis des préavis de grève illimités, non levés par les syndicats depuis décembre 2019, et se sont mis en grève.

Un groupe de grévistes s'est retrouvé devant l'immeuble du poste de commandement de la ligne 13. Le directeur, le sous-directeur et un cadre technique étaient déjà là, les attendant devant les locaux. Ils se sont arrangés pour que, contrairement aux habitudes, les grévistes n'aient pas accès aux feuilles d'émargement leur permettant de savoir combien de conducteurs étaient en grève. La direction était sur

les dents, n'ayant pas réussi à contrer cette grève dont elle se serait bien passée, et qui l'a obligée à mobiliser un grand nombre de conducteurs de la Réserve générale pour faire tourner les trains.

Après une discussion houleuse, à court d'arguments et visiblement très irrité, le directeur a fini par appeler le Covid-19 à la rescousse en demandant si les grévistes étaient à moins de 10 km de leur domicile ! Ceux-ci, en revanche, étaient bien contents de cette journée où ils ont montré qu'ils n'étaient pas prêts à laisser passer les attaques de la direction.

Correspondant LO

Transvilles - Valenciennes : une première mobilisation réussie

Lundi 29 mars, près d'une centaine d'agents de Transvilles, société de transport en commun du Valenciennois succursale du groupe RATP, étaient en grève.

Les trams étaient à l'arrêt dans toute l'agglomération et le réseau de bus était fortement perturbé, malgré le dispositif mis en place par la direction.

Le 1 % d'augmentation annoncé par les dirigeants, dans le cadre des négociations annuelles obligatoires a été perçu par beaucoup comme une injure, après

tous les efforts réalisés durant cette période de pandémie. Cela s'ajoute au mépris de la direction et au manque de moyens dénoncés depuis longtemps par les agents.

Cette mobilisation a fait tomber du lit la direction, qui est venue tôt le matin, accompagnée d'huissiers, pour scruter le piquet de grève. Plus de la moitié des

grévistes étaient présents, accompagnés de collègues retraités et de proches venus soutenir le rassemblement. Pour une partie des grévistes, c'était une première. Quelques-uns sont allés s'adresser à des collègues non-grévistes afin d'expliquer leur mouvement, et plusieurs de ces derniers ont fait part de leur sympathie en partageant leur colère.

Le syndicat intercommunal en charge des transports tente désormais de gagner

du temps. Il propose des réunions de discussion avec les syndicats, tout en refusant d'évoquer un retour sur le 1 % annoncé lors des NAO. Cette première journée de

lutte réussie est le début d'un bras de fer : quelles que soient les modalités, Transvilles doit payer pour augmenter les salaires !

Correspondant LO



QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal avril 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Mediator: la "logique du marché"

Au terme de plus de dix années de procédures judiciaires, les Laboratoires Servier sont reconnus coupables de tromperie aggravée et d'homicides et blessures involontaires et condamnés à indemniser les victimes du Mediator à hauteur de 180 millions d'euros.

La sentence vient bien tard, alors que nombre de victimes, notamment parmi celles qui ont déposé plainte, sont aujourd'hui décédées à cause de ce médicament. Et la somme est ridiculement faible, non seulement en raison de leur nombre et de l'ampleur des préjudices subis mais aussi au regard de l'immense fortune que cette tromperie, comme dit le tribunal, a rapporté au laboratoire pendant les années où le Mediator a été prescrit alors qu'on connaissait sa dangerosité.

Le Mediator a été lancé en 1976 comme médicament antidiabétique. Chimiquement, c'était une amphétamine, il a donc vite montré

son efficacité comme coupe-faim. D'autres médicaments de cette famille chimique ont été mis sur le marché pour aider à perdre du poids mais, à partir des années 1990, ils ont tous été retirés en raison de leurs effets indésirables sur le cœur. Mediator, en revanche est resté, puisque son indication officielle n'était pas l'amaigrissement mais... le diabète!

À partir de 1997, resté donc le seul de cette famille chimique sur le vaste marché de l'amaigrissement avec les énormes profits qui y sont liés, Mediator a continué à être fabriqué, prescrit, vendu et même remboursé par la Sécurité sociale, et il a

continué à tuer. Les Laboratoires Servier, avec la complicité des autorités sanitaires, ont continué à mentir et à nier, parce que les profits à encaisser étaient bien plus déterminants pour les dirigeants du groupe que les risques d'affections pulmonaires et cardiaques mortelles des patients. Il a fallu Irène Frachon, la pneumologue de l'hôpital de Brest, et sa détermination pour qu'en novembre 2009, au terme de son étude et de ses conclusions accablantes, le poison Mediator soit enfin interdit.

Il s'est encore écoulé douze ans avant que, lundi 29 mars 2021, Irène Frachon puisse déclarer: «*Le tribunal reconnaît ce que je dis depuis quatorze ans: le Mediator était une amphétamine dangereuse, Servier le savait parfaitement, a sciemment trompé des milliers de consommateurs.*» Jusqu'à

son interdiction en 2009, 5 millions de personnes ont pris du Mediator, 1500 à 2000 d'entre elles l'ont payé de leur vie et c'est sans compter celles qui vivent encore aujourd'hui dans la hantise d'un cœur qui peut lâcher.

C'est sans compter aussi ce que le scandale du Mediator et bien d'autres, qui vont du sang contaminé à la Dépakine, ont semé de doutes et de craintes, pas seulement envers l'industrie du médicament, mais envers les médicaments eux-mêmes.

Des notes internes émanant de Servier ont montré

que, avant même la sortie du Mediator, les services marketing discutaient du pourcentage de parts à prendre sur le marché de l'amaigrissement et l'évaluaient de 25 à 30%, soit une belle somme à en attendre. Ensuite, pendant des dizaines d'années, ce sont encore les courbes de vente, le «marché», qui ont justifié tous les mensonges des services commerciaux et financiers et de leurs serviteurs du côté de l'État.

C'est cette logique-là, celle qui consiste à vendre pour réaliser le maximum de profits plus que pour soigner, qui finit par tuer.

Sophie Gargan

Dépenses d'armement: l'avenir que le capitalisme prépare

D'après le rapport annuel d'un institut britannique, les dépenses militaires mondiales ont atteint en 2020 le triste record de 1 830 milliards de dollars. L'humanité, sous la direction éclairée du grand capital, consacrerait aujourd'hui 2% de ses capacités à fabriquer les moyens d'un suicide collectif!

Le rapport, suivant en cela les états-majors et les responsables politiques des puissances impérialistes, insiste sur la croissance des dépenses d'armement chinoises et sur la menace représentée par la marine chinoise en construction. Mais les États-Unis, chefs de file de la finance mondiale et gardiens de l'ordre impérialiste, dépensent à eux seuls 738 milliards de dollars, contre moins de 200 milliards pour la Chine. Les dépenses américaines sont celles qui augmentent

le plus vite et leur supériorité, en particulier navale, est écrasante.

Les États-Unis enserrent la Chine dans un réseau de bases navales, de flottes qui croisent en permanence, de détroits verrouillés, pour démontrer leur capacité à opérer rapidement un blocus pour isoler le pays. Leurs alliés les y aident, à la mesure de leurs moyens. L'Australie a prévu de dépenser 34 milliards de dollars pour s'équiper en sous-marins modernes. L'Italie a signé le 26 février pour

deux sous-marins et deux milliards d'euros de dépenses supplémentaires. Le 12 mars, les chefs d'état-major des marines française et philippine se voyaient à Paris pour discuter des possibilités de travail en commun, en mer de Chine, bien entendu. Le 22 mars le ministre britannique de la Défense annonçait le doublement des crédits pour la Marine et la création d'une force d'intervention rapide chargée de «*protéger les voies de navigation et la liberté de navigation.*»

La ministre française des Armées a qualifié son nouveau programme de sous-marins «*d'assurance vie*» nécessaire au vu des tensions croissantes en mer de Chine. Elle a rappelé

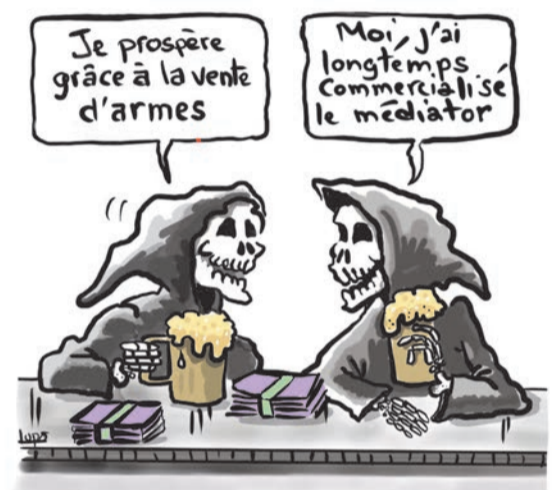
qu'un sous-marin français avait déjà, en début d'année, effectué des manœuvres dans ces eaux afin, dit-elle, «*d'enrichir notre connaissance de cette zone et d'affirmer le droit international.*» Le droit international est, dans la bouche de ces gens-là, le droit des capitalistes occidentaux à régner sur la planète. Le programme annoncé par Florence Parly pour la France, quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de nouvelle génération venant en supplément d'un nouveau

porte-avions et de quelques autres bâtiments, est trop fastueux pour être budgété. Les seules études des sous-marins coûteront plusieurs milliards d'euros dans les prochaines années.

Non seulement il est révoltant de voir les États dépenser de telles sommes, alors même qu'ils économisent sur la santé, mais on peut constater que, confrontés à la crise économique et sociale, les États les plus puissants ne reculeraient pas devant la guerre.

Paul Galois

Des bénéfices à tout prix



Mali: l'armée française assassine

Les enquêteurs de l'ONU ont rendu leur rapport sur le bombardement de l'armée française qui a fait 19 victimes civiles le 3 janvier 2021 dans le village malien de Bounti. Il est accablant pour l'armée française.

Ce jour-là, les avions français à la poursuite d'un groupe djihadiste ont ouvert le feu sur un rassemblement à proximité du village. Les morts auraient simplement été qualifiés de djihadistes et le bilan mis au crédit des victoires de l'armée française si les habitants n'avaient aussitôt alerté une organisation humanitaire locale. Celle-ci a recueilli des témoignages concordants confirmant que l'armée française avait

bombardé un mariage et, devant l'indignation de la population malienne, l'ONU a dépêché une enquête.

Depuis le début, le commandement français n'a cessé de réfuter ces témoignages avec des arguments plus fallacieux les uns que les autres, affirmant par exemple qu'il ne pouvait s'agir d'un mariage puisqu'il n'y avait que des hommes dans les victimes alors que dans les traditions locales hommes et femmes

se rassemblent à part. Le communiqué du ministère des Armées en réponse aux enquêteurs de l'ONU est un modèle d'hypocrisie, affirmant notamment que l'identité des témoins n'est pas précisée, ce qui est une évidence vu les risques qu'ils courent. Pour conclure, le ministère ose affirmer: «*l'engagement de la force Barkhane vise à défendre la population malienne face aux groupes armés terroristes dont les actions ont causé la mort de milliers de civils.*» Manifestement, il faut y ajouter ceux qui sont tombés victimes de l'armée française.

Daniel Mescla



Base militaire française de l'opération Barkhane à Gao, au Mali.